

Un si grand Salut

(Hébreux 2:3)

F.B. Hole - Traduit et adapté de The Great Salvation

Le texte est extrait du site de [bibliquest](http://bibliquest.com)

Contenu

INTRODUCTION

Chapitre 1 — LE PARDON

Chapitre 2 — LA JUSTIFICATION

Chapitre 3 — LA RÉDEMPTION

Chapitre 4 — LA RÉCONCILIATION

Chapitre 5 — LE SALUT

Chapitre 6 — LA SANCTIFICATION

Chapitre 7 — LA NOUVELLE NAISSANCE

Chapitre 8 — LA VIVIFICATION

Chapitre 9 — LE DON DU SAINT ESPRIT

Chapitre 10 — LA NOUVELLE CRÉATION — 2 Cor. 5:17

CONCLUSION : La grandeur du salut (Héb. 2:3)

INTRODUCTION

La Bible présente le «*si grand salut, qui, ayant commencé par être annoncé par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'avaient entendu, Dieu rendant témoignage avec eux par des signes et des prodiges, et par divers miracles et distributions de l'Esprit Saint, selon sa propre volonté*» (Héb. 2:3-4).

Les croyants qui jouissent de ce «*si grand salut*» connaissent pratiquement quelque chose de sa valeur. Pourtant, ce n'est qu'en étudiant avec soin la Parole de Dieu que nous pouvons entrevoir sa véritable grandeur. Aussi, le but de cette brochure est-il de présenter l'enseignement de la Parole sur le salut vu dans son côté individuel, les bienfaits collectifs liés au salut étant seulement touchés ici ou là.

Le salut a une portée très large. Il comprend toutes les bénédictions qu'apporte l'évangile, non seulement le pardon des péchés, mais également tous les conseils d'amour de Dieu pour ses enfants et pour la gloire du

Seigneur Jésus. C'est une à une qu'il convient d'approfondir ces bénédictions. Pour cette raison, chacun des chapitres qui suivent développe un aspect particulier du salut afin d'en permettre une meilleure compréhension.

De la même manière que nous ne pouvons voir simultanément les différents côtés d'un bâtiment, il nous est impossible de saisir l'ensemble du plan divin en une seule fois. Nous devons nous contenter de considérer un élément après l'autre. Mais, chaque fois, l'étude détaillée d'un aspect du salut nous réjouira et nous permettra un progrès spirituel.

Après cette étude de détail, nous pourrions mieux entrevoir comme un ensemble les bénédictions que Dieu nous a réservées. Ainsi serons-nous gardés dans un sain équilibre en ne favorisant aucune vue partielle. Nous avons à distinguer les différentes vérités sans les diviser, car elles sont toutes liées entre elles.

Puisse cette brochure nous aider à croître dans la connaissance du salut et de son Auteur. Ainsi nos cœurs seront-ils toujours davantage portés aux actions de grâces et à la louange envers Dieu.

Chapitre 1 — LE PARDON

Quelle joie d'être pardonné ! Un enfant éprouve cela très jeune lorsque sa conscience s'éveille. De même, le besoin du pardon de Dieu, résultant du sentiment de culpabilité devant lui, est souvent le premier signe que l'Esprit a commencé d'agir en quelqu'un.

Nous espérons que notre lecteur possède l'assurance de ce pardon par la foi au Seigneur Jésus Christ. Le texte qui suit est écrit pour l'affermir sur ce point et lui permettre ensuite de se réjouir pleinement dans ce pardon qui est une bénédiction fondamentale de l'évangile.

1.1 Tous coupables devant Dieu

Écoutons d'abord ce que l'épître aux Romains dit au sujet du pardon des péchés, car c'est dans cette épître que sont exposés les premiers principes de l'évangile.

Après avoir déclaré, dès l'introduction, que l'évangile est la «*puissance de Dieu en salut à quiconque croit*» (Rom. 1:16) l'apôtre Paul commence son développement doctrinal en parlant de «*la colère de Dieu*» et de la culpabilité des hommes.

Nombreux, hélas, sont ceux qui ne veulent pas reconnaître cette culpabilité personnelle. Ils essayent de détruire les bases sur lesquelles repose leur responsabilité devant Dieu. D'une part, ils font valoir une prétendue bonté naturelle chez l'homme qui conduirait l'humanité à un progrès moral continu et, d'autre part, ils rejettent toutes les normes reçues concernant le bien et le mal.

Pour ces raisonneurs, le bien et le mal seraient tout à fait relatifs, puisque déterminés dans le passé par les personnes les plus influentes et de nos jours par les sondages d'opinion. Selon eux, la pensée humaine resterait seul arbitre dans ces questions. C'est pourquoi l'unique culpabilité qu'ils reconnaissent est le non-respect des usages et des lois en vigueur dans un pays à une époque donnée, autrement dit une culpabilité devant leurs semblables et devant la société en général.

Cette manière de voir néglige un point capital : l'homme n'est pas indépendant de tout et devra rendre des comptes à son Créateur. C'est pour cela que la colère de Dieu est déclarée contre toute impiété — le fait de vivre sans Dieu — et contre toute iniquité — le fait de commettre ce que Dieu désapprouve. Sa Parole affirme que nous sommes tous coupables devant Lui, même si cette culpabilité varie de l'un à l'autre.

L'épître aux Romains présente le sujet en divisant l'humanité en trois catégories : d'abord les peuples idolâtres, puis les hommes les plus cultivés et enfin les juifs.

1.2 La culpabilité des peuples idolâtres

Un temps assez long peut être nécessaire pour convaincre un homme de péché. Aussi l'apôtre commence-t-il par décrire le triste état des peuples idolâtres et dépravés (Rom. 1:18-32).

La Parole de Dieu les déclare coupables, «*inexcusables*» parce qu'ils n'ont pas gardé la connaissance du Dieu suprême donnée initialement à tous les peuples. Ils n'ont pas rendu gloire à leur Créateur et ne l'ont pas remercié pour sa bonté. Pis encore, ils ont pratiqué l'idolâtrie, honorant et servant la créature plutôt que celui qui l'a créée. Comme conséquence, ils sont tombés dans une dégradation morale épouvantable, ruinant et leur âme et leur corps. L'apôtre ne cherche pas à établir leur culpabilité, mais se limite à énumérer leurs caractères dépravés. Cela suffit pour comprendre que la colère de Dieu est révélée contre eux.

1.3 La culpabilité des hommes cultivés

Après avoir présenté le cas des peuples qui semblaient les plus éloignés de Dieu, l'épître aux Romains s'intéresse aux hommes qui constituaient alors une élite, tous ceux qui s'estimaient bien placés pour juger les autres (Rom. 2:1-16). Ce pouvait être autant des moralistes que des Grecs versés en philosophie. L'apôtre les interpelle par ces termes : «*ô homme, qui que tu sois qui juges*». Eux aussi sont déclarés «*inexcusables*» car sous les beaux habits de l'enseignement moral et de la pensée philosophique se cachaient des moeurs les plus impures. Cependant, un raisonnement bien construit est nécessaire pour les amener à la conviction de péché. Trois faits appuyant la démonstration de l'apôtre rendent impossible toute échappatoire au jugement de Dieu.

D'abord ce jugement est «*selon la vérité*». Ces hommes qui condamnent les autres et relèvent la tête ne trompent pas Dieu. Son jugement est selon l'exacte vérité. Dieu ne s'arrête pas à l'apparence, mais considère le véritable état moral de chacun et connaît les pensées secrètes des hommes.

Ensuite son jugement est juste : une justice absolue et inflexible prévaudra. Non seulement les fautes manifestes seront jugées, mais aussi l'esprit raisonneur de ces hommes et leur refus de se soumettre à la volonté de Dieu.

Enfin ce jugement est sans partialité car «*il n'y a pas d'acceptation de personnes auprès de Dieu*». Il tiendra compte de la responsabilité de chacun. Les uns n'auront eu que la voix de leur conscience pour les retenir, alors que d'autres auront bénéficié d'une connaissance étendue de la loi divine.

Toutes ces déclarations sont suffisantes pour fermer la bouche des hommes les plus civilisés et les convaincre, eux aussi, qu'ils sont «*coupables devant Dieu*».

1.4 La culpabilité des juifs

La troisième et dernière catégorie de personnes est nettement désignée comme étant les juifs (Rom. 2:17 à 3:20). Ils possédaient une culture non seulement riche d'une longue histoire mais, qui plus est, d'origine divine.

Si les hommes les plus instruits se permettaient de critiquer les peuples idolâtres tout en pratiquant les mêmes péchés, les juifs religieux allaient plus loin encore. Ils se vantaient de posséder la loi de Dieu, ils l'enseignaient aux autres avec un esprit de supériorité, mais ne la pratiquaient nullement de telle sorte que le nom de Dieu était blasphémé à cause d'eux.

Pour démontrer la culpabilité des juifs, l'apôtre s'appuie sur leurs propres écrits. Les citations de l'Ancien Testament qui présentent la méchanceté profonde de la nature humaine leur sont appliquées puisque «*tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi*», c'est-à-dire aux juifs.

Ces accusations décisives de la loi n'avaient pas en vue les autres nations, civilisées ou non, mais bien les Juifs imbus d'eux-mêmes, afin que leur bouche soit également fermée et qu'ainsi tout le monde soit reconnu «*coupable devant Dieu*».

1.5 La culpabilité de l'homme moderne

Ayant vu comment l'apôtre envisage tous les hommes d'alors, nous devons remarquer que la culpabilité de l'homme moderne se lie aux trois cas considérés.

Par certains côtés, en laissant tomber toute morale, l'homme moderne rejoint le camp des peuples idolâtres. D'ailleurs, les caractères moraux de ces peuples ressemblent beaucoup à ceux décrits prophétiquement pour les derniers jours (voir 2 Tim. 3:1-5). Par sa brillante civilisation scientifique, il fait également penser aux Grecs qui étaient les intellectuels de l'époque. Enfin, l'homme moderne se rapproche des Juifs par sa culture judéo-chrétienne. Il est fier d'un passé religieux des plus riches, mais a perdu la force de la piété et dans son ensemble a renié pratiquement la foi chrétienne.

1.6 Le pardon des péchés = rémission des péchés

La culpabilité de l'homme étant démontrée, le pardon devient une nécessité pressante. Il est d'ailleurs mentionné tout au début des instructions données par le Seigneur ressuscité. En Luc 24:45 à 48, le Seigneur dit aux apôtres que la repentance et la rémission des péchés — c'est-à-dire le pardon — devaient être prêchées en son nom à toutes les nations. Dès sa conversion, l'apôtre Paul entendit dans une vision céleste la même instruction de la bouche de l'Homme glorifié. Jésus Christ l'envoyait vers les nations «*pour qu'ils reçoivent la rémission des péchés*» (Actes 26:16-18). Le livre des Actes montre comment furent exécutés ces ordres.

Lors de la première prédication publique, le jour de la Pentecôte, l'apôtre Pierre annonce la repentance et la rémission des péchés à la multitude assemblée à Jérusalem (Actes 2:38). Devant les autorités religieuses, il rend témoignage à propos du pardon des péchés (Actes 5:31). Lorsqu'il commence d'annoncer l'évangile aux nations, devant Corneille et ses amis, il déclare que «*par son nom, quiconque croit en lui, reçoit la rémission des péchés*» (Actes 10:43). Quant à Paul, dès son premier voyage missionnaire, il proclame : «*par lui vous est annoncée la rémission des péchés*» (Actes 13:38).

Dans chacun des six récits rapportés ci-dessus, c'est le même mot grec qui est traduit indifféremment par «*rémission*» et «*pardon*». Ce terme signifie simplement «*renvoi*» ou «*libération*». C'est exactement ce qu'il faut à un pécheur dont la conscience est chargée et qui se repent. Il faut que ses péchés soient «*renvoyés*» par celui vis-à-vis de qui il s'est rendu coupable. Quelle heureuse libération, quel repos pour la conscience de se savoir pardonné ! Voilà quelle est la part de chaque enfant de Dieu. L'apôtre Jean disait : «*Je vous écris, enfants, parce que vos péchés vous sont pardonnés par son Nom*» (1 Jean 2:12).

1.7 Pardon et justification

Comme nous venons de le voir, c'est dans l'épître aux Romains que l'Esprit Saint prononce le verdict : «*coupable devant Dieu*». Nous aurions pu nous attendre à trouver, immédiatement après, le développement de la doctrine du pardon. Pourtant, la mention du pardon ne se trouve qu'une seule fois dans toute l'épître. C'est une citation d'un verset du Psaume 32 : «*Bienheureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées*», qui montre le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans oeuvres. Ceci confirme que l'imputation de la justice, c'est-à-dire la justification, implique et contient le pardon dans ce passage.

Les termes «*justice*» et «*justification*» si fréquemment employés dans l'épître aux Romains sont empreints d'une grande plénitude et répondent à la culpabilité générale démontrée au début de l'épître. On ne peut pas être pardonné sans être justifié ni inversement. Cependant le pardon a plutôt un caractère négatif — nous sommes déchargés de la culpabilité de nos péchés — alors que la justification est positive : nous acquérons la justice.

1.8 Le fondement du pardon

Un homme inquiet au sujet de ses péchés ne trouvera pas de repos s'il ne voit pas clairement quel est le fondement du pardon. On peut avoir certaines pensées vagues au sujet de la miséricorde et de la bonté de Dieu, de sa disposition à recevoir les pécheurs, mais il faut aussi savoir que le pardon se fonde sur la justice divine. Christ est mort pour porter les péchés des rachetés ; il en a subi le châtement complet. Aussi Dieu est-il

maintenant juste en recevant comme pardonnés ceux qui viennent à lui par Christ. Sa justice est satisfaite à propos de leurs fautes.

Dieu ne pardonne pas à la manière des hommes. Il ne passe pas avec indulgence par-dessus les péchés, mais, dans son amour, il a envoyé son Fils pour être la *«propitiation pour nos péchés»* (1 Jean 4:10). C'est ainsi que Dieu peut être juste et justifier celui qui est de la foi de Jésus (Rom. 3:26 ; voir aussi 1 Jean 1:9).

Que la reconnaissance lui en soit à jamais rendue !

1.9 Question 1 : Pour tous les hommes ?

On entend dire parfois que tous les hommes sont pardonnés. Cette pensée est-elle juste ?

Non, elle n'est pas selon l'Écriture. Le fait que *«Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes»* (2 Cor. 5:19) est évidemment merveilleux. Pourtant les offres de grâce faites par Dieu quand le Seigneur Jésus était sur la terre, furent rejetées. C'est alors un fait plus merveilleux encore que Dieu se soit servi de la mort et de la résurrection de Christ pour adresser aux hommes coupables un message de pardon (voir Luc 24:46-47).

Ainsi le rejet de Christ n'a pas été suivi d'une déclaration de guerre et d'un jugement immédiat sur un monde rebelle. Dieu a plutôt conclu un armistice de longue durée, pendant lequel une amnistie est offerte à chacun. Si quelqu'un s'humilie, se repent et se tourne par la foi vers le Sauveur, il reçoit le pardon.

Le pardon est donc bien en faveur de tous les hommes, mais il n'est pas exact de dire que tous les hommes sont pardonnés.

1.10 Question 2 : Une fois pour toutes

Est-il vrai que lorsqu'un homme croit et se repent, il reçoit le pardon une fois pour toutes ?

C'est vrai, Dieu en soit béni. Dans l'exposé concernant le sacrifice de Christ en Hébreux 9:6 à 10:18, ce fait est l'un des plus importants. Ce passage capital affirme six fois que le sacrifice de Christ est unique et a été offert une seule fois. Il affirme également que ceux qui s'approchent de Dieu sur la base de ce sacrifice sont *«rendus parfaits à perpétuité»* (Héb. 10:14). Cette perfection est fondée sur l'unique et parfaite purification que les rachetés ont obtenue et en vertu de laquelle ils s'approchent de Dieu en n'ayant plus *«aucune conscience de péchés»* (Héb. 10:1-2). Nous nous tenons devant Dieu dans un état de pardon éternel.

1.11 Question 3 : Le pardon futur entraîne-t-il l'insouciance vis-à-vis du péché ?

Si l'on enseigne au croyant qu'il obtient à sa conversion le pardon de ses péchés passés, présents et futurs, ne risque-t-il pas d'être poussé à l'insouciance et au péché ?

Nous aurons l'occasion de voir dans les chapitres suivants que le pardon est lié à un changement de position devant Dieu : nous devenons, par la foi, enfants de Dieu et nous sommes acceptés devant Lui comme étant en Christ. Du fait de cette acceptation, nos péchés passés, présents et futurs sont pardonnés et il en résulte une joie profonde : *«Bienheureux l'homme à qui l'Éternel ne compte pas l'iniquité..»* (Ps. 32:2 ; voir aussi Héb. 10:17-18).

Par contre, si les fautes commises depuis notre conversion ne modifient en rien notre position d'enfants de Dieu, elles interrompent notre communion avec le Père et nous ôtent notre joie. En effet, l'Esprit Saint en nous est attristé et la nature divine, que nous avons acquise à notre conversion, est comme refoulée car elle a en horreur le mal.

Nous avons donc à confesser rapidement nos péchés pour jouir à nouveau du pardon de Dieu : *«Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés»* (1 Jean 1:9).

Mais il s'agit là du pardon gouvernemental qui nous restaure dans la communion du Père et non du pardon fondamental acquis dès le début de la vie chrétienne.

Chapitre 2 — LA JUSTIFICATION

Dans sa grâce, Dieu nous pardonne ; même plus, il nous justifie.

Être justifié, c'est être dégagé de toute accusation qui pourrait être portée contre nous. C'est le contraire d'être condamné, de même qu'être coupable est opposé à être pardonné.

La justification libère donc le croyant de toute accusation et de toute sentence que devrait prononcer contre lui le tribunal divin. Mais ce n'est pas tout : la justification n'a pas seulement le caractère négatif d'être libéré de la condamnation. Elle enrichit le croyant d'une justice à la fois positive et divine.

Nous avons vu que le début de l'épître aux Romains établit la culpabilité de l'homme. Comme une conclusion, le verset 19 du chapitre 3 déclare que tout homme est coupable devant Dieu. Le verset suivant constate que la loi n'apporte aucun secours. Au contraire, au lieu de justifier l'homme, elle le convainc de péché et fait venir sur lui une juste condamnation. Devant ces tristes constatations, l'apôtre Paul expose à partir du verset 21 la glorieuse doctrine de la justification.

2.1 La justice de Dieu

L'apôtre commence par proclamer que la justice de Dieu est manifestée. En déclarant l'homme pécheur, Dieu avait déjà montré sa justice et établi qu'il ne peut faire aucun compromis avec le péché. Mais maintenant, cette justice est manifestée avec un éclat incomparable par l'oeuvre de Jésus Christ.

Christ a parfaitement glorifié Dieu sur la terre. En particulier, il a laissé sa vie volontairement. Il a été une offrande agréable à son Dieu qui a été apaisé à l'égard du péché et même glorifié. Dieu l'a alors ressuscité et l'a fait asseoir à sa droite. Christ glorifié est une première manifestation de la justice divine (Jean 10:17 ; 17:4-5 ; 16:10).

D'autre part, Christ s'est livré pour nous. Il a subi la condamnation du péché (Rom. 8:3) et a expié tous les péchés des croyants. Par conséquent Dieu est parfaitement juste en recevant comme justifiés ceux qui viennent à lui par Jésus Christ (2 Cor. 5:21).

Ainsi ces deux aspects de l'oeuvre de Christ, la propitiation pour la satisfaction parfaite de Dieu et la substitution du croyant sous le jugement, manifestent pleinement la justice de Dieu.

Cette justice sera bientôt visible lors du jugement et de la condamnation éternelle des hommes qui auront refusé la grâce. Elle sera alors manifestée publiquement, mais d'une manière moins profonde qu'à l'heure solennelle où Dieu accabla de douleur son propre Fils, victime parfaite, fait péché pour nous. La croix de Christ demeurera durant l'éternité la manifestation la plus grandiose de la justice de Dieu et de son amour insondable (Rom. 5:8).

2.2 La justification par le sang

La justice de Dieu ainsi manifestée se déploie «*envers*» tous les hommes. La grâce de Dieu est offerte à tous. C'est un de ses aspects merveilleux. Elle met tous les hommes à égalité étant donné que «*tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu*» (Rom. 3:23). Cependant, si cette justice est en faveur de tous, elle n'est imputée qu'à ceux qui croient. Elle est jetée sur eux comme une robe pour les couvrir en la présence de Dieu. C'est la justification positive du croyant qui est non seulement dégagé de toute accusation, mais divinement revêtu de justice.

Bien sûr, l'amour de Dieu est à la source de tout : nous sommes justifiés par sa grâce (Rom. 3:24). Mais le moyen de nous rendre justes est le sang de Christ, c'est-à-dire sa mort. Nous sommes justifiés par son sang (Rom. 5:9 ; Rom. 3:25).

La mort de Christ a montré la justice de Dieu autant en faveur des croyants de l'Ancien Testament que pour nous-mêmes. Avant la venue du Seigneur, Dieu pouvait supporter les péchés parce qu'il regardait par avance au sacrifice de Christ qui était typifié par toutes les ordonnances de la loi. Ainsi, le sang de Christ est le seul

moyen de rendre juste un pécheur. Cependant, les croyants d'alors ne pouvaient le comprendre et n'avaient pas une pleine assurance du salut.

2.3 L'assurance de la justification — Rom. 4:25

«*Jésus notre Seigneur... a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification*» (Rom. 4:25). Il faut bien saisir les deux parties de ce verset pour jouir d'une assurance totale concernant notre justification. Sur la croix, Christ a porté nos péchés et leur châtement, mais la preuve de notre libération de ces péchés est établie par sa résurrection. Si cette seconde vérité est méconnue, on ne peut goûter la paix.

Parce que Christ est ressuscité, je sais que mes péchés sont tous expiés. Je suis tout à fait libre vis-à-vis du Juge suprême qui a montré sa satisfaction en glorifiant le Seigneur. C'est Dieu qui justifie (Rom. 8:33). Il avait prononcé notre sentence comme pécheurs, il nous déclare maintenant totalement libérés. Notre justification est complète, elle est définitive. Personne ne peut nous condamner.

2.4 La justification par la foi

La foi est le maillon qui nous unit au Seigneur Jésus et nous rend participants aux bénédictions que sa mort procure. La foi est donc nécessaire ; seuls les croyants sont justifiés. Dans ce sens, nous sommes «*justifiés sur le principe de la foi*» (Rom. 5:1).

Cette foi consiste à recevoir simplement le salut que Dieu nous offre, à recevoir Jésus Christ (Jean 1:12). C'est «*l'obéissance de la foi*» (Rom. 16:26 ; voir aussi Jean 3:36). Jésus Christ est «*l'auteur du salut éternel*» réservé seulement à «*ceux qui lui obéissent*» (Héb. 5:9).

2.5 La justification de vie

Jusqu'à présent, nous avons vu la justification en rapport avec nos péchés (les actes commis). Un autre aspect du sujet concerne la justification de vie (Rom. 5:18) en relation avec le péché, c'est-à-dire la racine du mal en nous.

Par nature tous les hommes sont apparentés à Adam, chef d'une race pécheresse. Par grâce et en vertu de l'oeuvre de la croix, nous appartenons, en tant que croyants, à une race spirituelle dont Christ est le chef. Unis à lui, nous participons à sa nature et à sa vie. Judiciairement nous sommes libérés de toute condamnation en rapport avec notre première race et le péché qui s'y rattache.

En exposant cette doctrine de la justification de vie, l'apôtre s'écrie : «*Il n'y a maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus*» (Rom. 8:1). Béni soit Dieu pour une telle délivrance !

2.6 Question : Justification par la foi selon Paul ou par les oeuvres selon Jacques (Rom. 3:28 ; Jacq. 2:24)

Comment concilier l'affirmation de l'apôtre Paul : «*l'homme est justifié par la foi, sans oeuvres de loi*» (Rom. 3:28) avec celle de l'apôtre Jacques : «*un homme est justifié par les oeuvres et non par la foi seulement*» (Jacques 2:24) ?

Il s'agit de deux justifications différentes. L'apôtre Paul parle de notre justification devant Dieu, alors que l'apôtre Jacques traite de notre justification devant les hommes. La première est obtenue par la foi en l'oeuvre de Christ, la seconde l'est par les oeuvres de foi, c'est-à-dire par notre conduite qui est la conséquence de notre foi.

Voyons un exemple : un petit garçon se vante devant ses camarades : «*Moi je sais lire*». Comment va-t-il être justifié dans son affirmation ? En prenant un livre et en lisant à haute voix.

De la même manière, il ne suffit pas d'affirmer que nous sommes justifiés, il faut que nos actes prouvent à nos frères et au monde que nous avons réellement la vie de Dieu.

Chapitre 3 — LA RÉDEMPTION

Si l'évangile proclame le pardon et la justification, il révèle aussi Dieu comme le Rédempteur.

Dieu veut libérer l'homme de toutes les formes d'esclavage dans lesquelles il se débat. La liste en est bien triste : passions qui le gouvernent, craintes diverses, en particulier crainte de la mort, obligations religieuses ou mondaines, et par-dessus tout, assujettissement à la puissance du diable par le biais des idéologies comme des pratiques superstitieuses. Combien l'homme a besoin d'être libéré !

Avec la justification nous avons trouvé la notion de tribunal divin. Avec la rédemption nous voyons apparaître celle de l'esclavage de l'homme. Des forces adverses l'assujettissent et lui font perdre ce à quoi Dieu le destinait. Être racheté, c'est être relevé d'un triste état duquel on ne peut sortir seul. Le rédempteur, autrement dit le *racheteur*, est celui qui nous délivre et nous permet de jouir des bénédictions divines.

3.1 La rédemption par victoire (Exode) ou par paiement d'une rançon (Ruth)

L'Ancien Testament parle souvent de la rédemption, en particulier dans les livres de l'Exode, de Ruth et d'Ésaïe. Elle est souvent représentée par une libération qui peut être obtenue soit par victoire soit par paiement. En effet, pour libérer un prisonnier de guerre, il fallait vaincre celui qui le tenait enfermé, alors que pour libérer un esclave, il fallait payer le rachat.

Le peuple d'Israël avait été esclave en Égypte pendant plusieurs générations, mais l'Éternel avait dit : *«Je vous rachèterai à bras étendu et par de grands jugements»* (Exode 6:6). Il s'agissait de tirer vengeance sur l'Égypte des outrages infligés par le Pharaon à Israël. Effectivement, lorsque toutes les plaies se furent abattues sur l'Égypte et que l'armée du Pharaon fut complètement détruite, nous trouvons Israël chantant à l'Éternel : *«Tu as conduit par ta bonté ce peuple que tu as racheté»* (Exode 15:13).

La rédemption contre paiement est davantage vue dans le livre de Ruth. Élimélec avait quitté le pays d'Israël pour les terres de Moab où il mourut, lui et ses fils. Dans ces circonstances, l'héritage d'Élimélec risquait de passer à d'autres, et sa femme et sa belle-fille Ruth pouvaient tomber dans la misère. Pareil désastre fut évité parce que Boaz, agissant comme parent ayant droit de rachat, prit Ruth pour épouse en même temps qu'il acquit l'héritage.

3.2 La rédemption future en Israël

Dans le livre d'Ésaïe la rédemption est présentée comme encore à venir. Israël est écrasé par les nations, vu tel un *«vermisseau»*, mais l'Éternel se présente à lui comme son *«Rédempteur, ... le Saint d'Israël»*, *«l'Éternel des armées»*, *«le Puissant de Jacob»* (És. 41:14 ; 47:4 et 49:26). Tout au long de plusieurs chapitres, l'Éternel parle de rédemption jusqu'au moment encore futur où, sortant en vainqueur du milieu de ses ennemis détruits, il s'écrie : *«le jour de la vengeance était dans mon cœur, et l'année de mes rachetés était venue»* (És. 63:4). La rédemption finale d'Israël signifie la vengeance de tous leurs ennemis. Mais elle n'aura lieu qu'après une période d'épreuve sévère pour le peuple (Luc 21:28).

Cependant au milieu de ces chapitres d'Ésaïe qui parlent de rédemption future, nous trouvons une extraordinaire prophétie sur une rédemption de nature plus profonde. L'Éternel avait déclaré : *«Vous vous êtes vendus pour rien, et vous serez rachetés sans argent»* (És. 52:3). Alors est présenté le bienheureux Serviteur de l'Éternel qui souffre et meurt pour le peuple et dont l'âme est une offrande pour le péché. *«Le Rédempteur viendra à Sion et vers ceux qui... reviennent de leur rébellion»* (És. 59:20), mais cela ne se réalisera que lorsqu'il les aura d'abord rachetés sans argent comme fruit du travail de son âme. En effet, la rédemption en puissance est basée sur l'amour de la croix. Cela était déjà visible dans l'offrande de l'agneau pascal précédant la délivrance de l'Égypte (Ex. 12 ; voir aussi 1 Pierre 1:18-20). Ces différents aspects de la rédemption sont développés dans le Nouveau Testament.

3.3 Le fondement de la rédemption

L'homme est esclave du péché, il est «*vendu au péché*» (Rom. 7:14 ; voir aussi Jean 8:34). C'est le point fondamental qui nécessite sa rédemption.

Si le début de l'épître aux Romains parle surtout de notre condamnation devant Dieu, il contient aussi la pensée de notre esclavage au péché quand l'apôtre dit que les juifs comme les Grecs sont «*sous le péché*» (Rom. 3:9). Être sous le péché signifie lui être asservi, être sous son pouvoir. Plus loin, la rédemption est mentionnée en liaison avec la justification : «*justifiés ... par la rédemption qui est dans le Christ Jésus*» (Rom. 3:24). En effet, une seule oeuvre est à la base de toutes nos bénédictions.

Christ a porté le châtement de nos péchés, la colère de Dieu est épuisée à leur égard, nous sommes donc justifiés. D'un autre côté, Christ a donné sa vie en rançon pour nous (Matt. 20:28 ; voir aussi 1 Tim. 2:6), il a payé pour nos péchés, nous sommes donc ses rachetés.

Pour nos péchés, nous aurions dû payer de notre vie, mais Christ a donné la sienne à notre place. Étant sans péché, il n'avait pas à passer par la mort, mais il pouvait mourir pour d'autres qui étaient pécheurs, c'est-à-dire donner sa vie comme une rançon pour eux. C'est «*la rédemption par son sang*» (Éph. 1:7), le fondement de toutes les délivrances du croyant. Elle concerne à la fois notre rachat de la triste dette de nos péchés (Tite 2:14) et notre libération de l'assujettissement au péché, c'est-à-dire à la force de mal qui habite en nous (Rom. 8:2-3).

3.4 La libération de la loi et du monde

L'oeuvre rédemptrice de Christ est également présentée dans l'épître aux Galates : «*Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi*» (Gal. 3:13). Il y avait une malédiction prononcée contre celui qui ne pratiquait pas la loi. Christ nous a rachetés de cette malédiction en payant à notre place. Alors qu'il avait seul accompli la loi, il s'est laissé clouer à la croix, devenant «*malédiction pour nous*» (Gal. 3:13).

Pourtant il nous fallait encore autre chose. Non seulement nous gisions sous la malédiction, mais, de plus, la loi nous tenait dans la servitude. En tant que juif, l'apôtre dit : «*nous étions asservis sous les éléments du monde*» (Gal. 4:3). Pour les Galates non juifs, il emploie une expression semblable : les «*faibles et misérables éléments auxquels vous voulez de nouveau être asservis*» (Gal. 4:9). Les Juifs comme les hommes des nations étaient également sous la servitude des principes du monde. Les uns essayaient de respecter la loi de Dieu, les autres une religion idolâtre, mais tous étaient sous le même principe légal, principe entièrement du monde, qui consiste à acquérir par soi-même la faveur de Dieu. Christ nous a rachetés de ce joug légal en nous donnant gratuitement ce que nous ne méritions pas : la position de fils de Dieu (Gal. 4:5). Plus d'effort à faire, tout est grâce. Dans cette nouvelle position, la loi n'a plus de force sur nous car, associés à Christ, nous sommes morts à la loi (Gal. 2:19).

3.5 La délivrance de l'emprise de Satan

Satan est le chef de ce monde. Pour lui, tous les moyens sont bons pour régner sur l'homme. Il utilise les obligations religieuses comme les obligations mondaines derrière lesquelles il se cache. Ne pas prendre, ne pas goûter, ne pas toucher (Col. 2:21), ou au contraire suivre le «*train de ce monde*» (Éph. 2:2, voir aussi Col. 2:8), toutes ces obligations ont en réalité une même source dans celui qui est l'usurpateur impitoyable. Pour mieux dominer, il s'appuie également sur le sentiment de peur qui habite le coeur de l'homme depuis la chute, en particulier cette crainte de la mort qui, pendant toute la vie, assujettit l'homme à la servitude (Héb. 2:15).

Mais Christ nous a délivrés de toutes ces formes d'esclavage en étant le vainqueur de toutes les forces adverses. Quand il était sur la terre, il guérissait «*tous ceux que le diable avait asservis à sa puissance*» (Actes 10:38) et à la croix, il a triomphé publiquement de toutes les puissances spirituelles (Col. 2:15). De plus, il nous a délivrés de la crainte de la mort en rendant «*impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable*» (Héb. 2:14).

3.6 La rédemption de nos corps — Rom. 8:23

La rédemption acquise par Christ a des résultats éternels (Héb. 9:12) qui ne sont visibles que par la foi. Quoique vaincu à la croix, Satan domine encore sur le monde et la création est toujours sous la «*servitude de la corruption*» (Rom. 8:21). Le croyant lui-même garde sur la terre son corps d'abaissement assujéti aux maladies et à la mort ; il soupire en attendant la délivrance finale.

Heureusement, Dieu en soit loué, l'oeuvre de Christ a des résultats complets : il y aura une rédemption finale, rédemption en puissance qui s'accomplira quand le Seigneur reviendra. Pour nous ce sera alors «*l'adoption, la délivrance de notre corps*» (Rom. 8:23). L'Esprit Saint nous a déjà scellés pour ce «*jour de la rédemption*» (Éph. 4:30) et il nous permet de l'anticiper par la foi (Éph. 1:14).

Toute la création profitera aussi de cette rédemption en puissance et jouira de «*la liberté de la gloire des enfants de Dieu*» (Rom. 8:21). Une libération générale sera publiée par toute la terre, réalisation glorieuse du type qu'était l'année du jubilé en Israël (Lév. 25).

Cette rédemption en puissance nous est présentée comme une liberté acquise par victoire puisqu'il est dit : «*Je les rachèterai de la mort. Ô mort, où sont tes pestes ? Ô shéol, où est ta destruction ?*» (Os. 13:14 ; voir aussi 1 Cor. 15:55). Dans cette heureuse journée, les corps de tous les saints seront libérés de l'étreinte de la mort, le dernier ennemi.

Tout ce que Christ a acheté par sa mort sera arraché à la domination de l'usurpateur ; ce sera alors la pleine «*rédemption de la possession acquise*» (Éph. 1:14).

3.7 Le but de la rédemption

Aussi précieuse que soit la rédemption, elle n'est pas une fin en soi. Elle est plutôt un moyen pour que le Seigneur puisse achever en nous son propos d'amour.

Dieu voulait que les fils d'Israël soient sa nation particulière, un peuple de sacrificateurs pour le servir sur la terre qu'il leur avait donnée. Pour cela, il a dû les racheter hors d'Égypte afin que ce propos se réalise. Ils ne pouvaient pas le servir tant qu'ils étaient les esclaves du Pharaon.

En ce qui nous concerne, le but visé est d'un ordre plus élevé. Dieu désire que nous soyons des fils, devant lui parfaits en amour. La rédemption était nécessaire comme moyen pour atteindre ce but (Éph. 1:5-7 et Gal. 4:5). Elle était encore nécessaire afin que nous soyons «*rendus capables de participer au lot des saints dans la lumière*» (Col. 1:12). Le Père cherche des adorateurs et nous sommes «*une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ*» (1 Pi. 2:5). Mais avant cela, il a d'abord fallu que nous soyons «*rachetés de notre vaine conduite... par le sang précieux de Christ*» (1 Pi. 1:18-19).

Dieu a de riches pensées en notre faveur, mais leur réalisation n'est possible que sur la base de la rédemption. Nous devons d'abord être rachetés de toute puissance ennemie pour que Dieu soit libre de réaliser ses sages conseils pour notre bien et à sa gloire.

3.8 Question 1 : Rédemption future ou présente ?

Puisqu'il existe un aspect futur de la rédemption, est-il juste d'affirmer que nous sommes rachetés ? Ne devrions-nous pas plutôt dire que nous sommes en voie de l'être ?

L'Écriture affirme que «*nous avons la rédemption par son sang*» (Éph. 1:7 et Col. 1:14). Par conséquent, nous pouvons dire avec une pleine assurance que nous sommes rachetés. Notons cependant qu'il s'agit de la rédemption «*par son sang*», et sous cet aspect elle appartient au passé. La rédemption de nos corps est encore à venir.

Seulement, soyons sûrs que Dieu ne laissera jamais son oeuvre inachevée. Dieu ne racheta pas les enfants d'Israël par le moyen de l'agneau pascal, pour les oublier ensuite et les abandonner au pouvoir des oppresseurs égyptiens. Chacun, même le plus petit enfant, devait partir ; ni personne ni bien ne devait rester en arrière. De la même manière, Dieu achèvera son oeuvre en notre faveur. Tous ceux qui sont rachetés par le précieux sang

de Christ, auront bientôt leurs corps transformés pour être semblables à celui du Seigneur. Tout n'est pas achevé, mais nous pouvons déjà nous réjouir d'être rachetés.

3.9 Question 2 : Éph. 1:14 — Rédemption de la possession acquise

Comment faut-il comprendre l'expression d'Éphésiens 1:14 : «la rédemption de la possession acquise» ?

Il faut d'abord faire la distinction entre l'acquisition et la rédemption. On peut dire que la rédemption comprend l'acquisition alors que très souvent l'acquisition n'implique malheureusement pas la rédemption.

Les corps des croyants sont «achetés à prix» (1 Cor. 6:20). Mais les faux docteurs sont également achetés par le Maître qu'ils renient (2 Pi. 2:1). Christ a d'ailleurs acheté le monde pour le trésor que représentent les croyants (Matt. 13:44). Par sa mort, le Seigneur a obtenu un droit de possession sur tout, mais tous les hommes ne sont pas rachetés.

Cependant l'expression «la rédemption de la possession acquise» a un sens plus restreint. Il s'agit de la rédemption en puissance de ce que le Seigneur a acquis et qui se trouve au bénéfice de la rédemption par son sang. Ce que le Seigneur a acquis par sa mort doit être encore délivré avec puissance du pouvoir de toute force adverse.

Une illustration peut être trouvée dans le champ acheté par Jérémie (Jér. 32). Ce champ a été acquis alors qu'il était une désolation et livré aux Chaldéens. Il devait donc être libéré, restauré, c'est-à-dire faire l'objet d'une rédemption, avant d'être à nouveau cultivé par ceux que l'Éternel devait rétablir.

3.10 Question 3 : Ruth : Rédemption et le livre de Ruth

Le livre de Ruth montre qu'en Israël, seuls certains parents avaient le droit de rachat. Cela a-t-il une signification pour nous ?

En Israël, acheter un champ était une transaction que chacun pouvait faire. Il n'en était pas ainsi pour le racheter quand il risquait de passer à une famille étrangère. Il fallait être parent pour avoir un droit quelconque de rachat et une priorité était accordée au plus proche parent.

D'une manière similaire, aucun ange ne peut racheter un seul homme. Aussi, le Seigneur Jésus ne devint pas un ange, mais un homme et fut ainsi notre parent rédempteur. Pour effectuer la rédemption, Dieu a pris un homme, «la semence d'Abraham» (Héb. 2:14-16). Combien est donc importante la parfaite humanité de notre Seigneur. Il a participé «au sang et à la chair» afin de nous racheter de la puissance du diable.

Chapitre 4 — LA RÉCONCILIATION

Un enfant a-t-il fait une fugue ? Il est coupable, il a besoin de pardon. Éloigné du foyer paternel, est-il tombé en de mauvaises compagnies ? Il doit en être délivré, être racheté. Sous ces tristes influences, a-t-il pris en dégoût la maison paternelle ? Il faut le réconcilier.

De la même manière, si le pardon et la justification nous sont nécessaires à cause de notre culpabilité ainsi que la rédemption à cause de notre asservissement au péché, la réconciliation nous est indispensable parce que nous étions devenus ennemis de Dieu. Le péché nous avait éloignés de Lui et nous étions dans une complète indifférence à son égard, ou même en opposition ouverte. La réconciliation répond à ce triste état en nous ramenant dans la présence de Dieu, goûtant une paix parfaite et jouissant de son amour. C'est une des bénédictions les plus positives de l'évangile. Il faut attendre le Nouveau Testament pour qu'elle soit présentée, principalement dans quatre passages des écrits de l'apôtre Paul (Rom. 5 ; 2 Cor. 5 ; Col. 1 et Éph. 2).

4.1 L'éloignement de Dieu

Pour comprendre la réconciliation, il est nécessaire de bien saisir d'abord tout le drame de l'éloignement de Dieu. En Colossiens 1:21, la réconciliation est effectivement mise en opposition avec le fait que nous étions

«étrangers et ennemis quant à notre entendement». Le terme grec traduit ici par «étrangers» pourrait être également rendu par «éloignés» de Dieu. Dans l'épître aux Éphésiens, nous trouvons décrit le triste état de l'homme naturel qui est profondément séparé de Dieu : il est «étranger à la vie de Dieu» (Éph. 4:18 ; voir aussi Éph. 2:2, 3). Plusieurs notions se rapportent à cet état, par exemple la vanité, les ténèbres, l'ignorance, l'aveuglement, la volupté, l'impureté. Toutes ces choses sont exactement opposées à la vie selon Dieu, car en nous éloignant de Dieu, le péché nous a séparés de toutes les vertus qui viennent de Dieu. Dans cet état nos désirs ne se portent pas vers Dieu, nous ne désirons pas la lumière et la vie qu'apporte sa présence.

C'est dès la chute que cet éloignement se produisit. Le comportement d'Adam et d'Ève le montre clairement. Aussitôt que la voix de l'Éternel se fit entendre dans le jardin, ils se cachèrent, ne pouvant supporter sa présence. Entre Dieu et eux, ils avaient élevé une barrière qu'ils ne pouvaient franchir et que Dieu confirma par le moyen des chérubins et de l'épée pour garder le chemin de l'arbre de vie.

Cette barrière était d'ailleurs dans les deux sens : l'homme avait peur de Dieu et le Dieu saint ne pouvait plus supporter l'homme dans sa présence. C'est ainsi que le péché détruisit le plaisir que Dieu pouvait trouver dans sa plus belle créature. Les choses s'aggravèrent encore, car l'homme continua de montrer sa tendance au péché qui le plongea dans un état tout à fait insupportable. Alors «l'Éternel se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et il s'en affligea dans son cœur» (Gen. 6:6). Avant la chute, l'homme, associé au reste de la création, avait été déclaré «très bon» ; maintenant Dieu ne pouvait le regarder qu'avec une profonde tristesse.

L'épître aux Romains nous expose la bien triste histoire de l'éloignement des hommes à l'égard de Dieu. D'abord «ils n'ont pas eu de sens moral pour garder la connaissance de Dieu», ensuite, l'ayant perdu, il n'y a eu «personne qui recherche Dieu» et enfin ils sont devenus positivement «ennemis» de Dieu (Rom. 1:28 ; 3:11 ; 5:10). Quel triste état ! L'homme ne veut absolument aucune relation avec Dieu, sa nature profonde est inimitié contre lui (Rom. 8:7) et il est prêt à se révolter ouvertement contre lui et contre le Seigneur Jésus (Ps. 2).

4.2 Le besoin de réconciliation

La rupture était totale entre Dieu et l'homme pécheur. Comment rétablir la relation ? L'évangile répond : Par la réconciliation. Mais qui doit être réconcilié ? Assurément, c'est l'homme parce que sa volonté est opposée à Dieu. L'Écriture ne parle pas de réconcilier Dieu, car il est amour et ne change pas. Rien ne peut arrêter son dessein d'amour, pas même le péché de l'homme. Alors que nous haïssions Dieu, lui nous aimait toujours. Par contre, la relation était bien interrompue. Dieu avait caché sa face, le péché était un obstacle à la manifestation positive de son amour.

La réconciliation doit donc porter sur deux plans. D'abord il fallait une oeuvre divine pour ôter le péché et permettre à Dieu qui est saint de recevoir l'homme en justice. C'est le fondement de la réconciliation. Ensuite il est nécessaire que l'homme perdu se laisse réconcilier et qu'il reçoive une nouvelle nature tournée vers Dieu et capable de répondre à son amour.

4.3 Le fondement de la réconciliation

Dieu a envoyé son Fils parmi les hommes dans un esprit de réconciliation : «Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes» (2 Cor. 5:19). Le Seigneur n'apportait pas le jugement, mais le pardon. Il n'a pas imputé la culpabilité, même quand celle-ci était manifeste. Il a dit à la femme adultère : «je ne te condamne pas» (Jean 8:11), et sur la croix il a prié pour ses meurtriers : «Père, pardonne-leur» (Luc 23:34). Dieu a fait tout ce qui était possible pour que l'homme revienne à Lui, mais cela n'a fait que mettre en évidence l'inimitié foncière de la race humaine. Dieu a envoyé son Fils bien-aimé pour proposer la paix, mais il a été rejeté et crucifié.

C'est alors que l'amour de Dieu, en fondant la réconciliation sur «la mort de son Fils» (Rom. 5:10) a triomphé. «Celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui» (2 Cor. 5:21). Le péché étant jugé, plus rien d'odieux ne subsiste en nous devant Dieu. Il n'éprouve plus aucune tristesse à nous considérer, mais au contraire nous reçoit avec bonheur en Christ.

Dans l'épître aux Colossiens, il est précisé que nous avons été «réconciliés dans le corps de sa chair, par la mort» (Col. 1:21-22 ; voir des expressions analogues en Rom. 7:4 ; Éph. 2:15 ; Hébr. 10:10, 20). Notre

changement de condition par rapport à Dieu s'est opéré dans le corps du Seigneur. Par son humanité, il a pu s'identifier sur la croix avec notre position, celle d'Adam déchu. En somme, il a porté notre éloignement et notre inimitié quant à Dieu, puis en a subi le jugement avant de reprendre sa vie en résurrection. Maintenant, toujours identifiés à lui, nous nous trouvons dans sa nouvelle position d'homme ressuscité. Si notre ancienne position était détestable pour Dieu, rien ne lui est plus agréable que notre nouvelle position, celle de Christ ressuscité des morts.

Tel est le côté de Dieu dans la réconciliation. C'est une oeuvre parfaite, absolue. C'est l'oeuvre qui introduit la nouvelle création (2 Cor. 5:17). Comme fruits de la réconciliation, nous nous tenons devant Dieu dans une condition de parfaite acceptation : «*Il nous a rendus agréables dans le Bien-aimé*» (Éph. 1:6) ; L'acceptation de Christ est la mesure de la nôtre. Cette mesure se discerne dans ce titre significatif de «*Bien-aimé*».

4.4 La réconciliation du croyant

Dieu a fait le nécessaire pour que notre réconciliation soit possible sur une base de sainteté. Maintenant, une oeuvre doit s'accomplir en chacun de nous puisque nous étions «*étrangers et ennemis*» dans toutes nos pensées envers Dieu. Il faut donc un changement fondamental dans nos dispositions. Notre coeur doit être tourné vers Dieu. C'est pour cela que l'évangile a été confié aux apôtres comme «*la parole de la réconciliation*». Ils accomplissaient leur service en qualité «*d'ambassadeurs pour Christ*», suppliant les hommes : «*Soyez réconciliés avec Dieu !*» (2 Cor. 5:19-20).

Notons bien qu'il ne s'agit pas de se réconcilier soi-même avec Dieu. Cela nous est tout à fait impossible. Il n'est pas dit : «*Réconciliez-vous avec Dieu*», mais «*Soyez réconciliés*». L'oeuvre de la réconciliation est accomplie, il suffit d'en être bénéficiaire en croyant l'évangile. Alors le ministère de la réconciliation devient efficace envers nous. Il peut être dit : «*Nous avons maintenant reçu la réconciliation*» (Rom. 5:11). Nous sommes dans une nouvelle position et nos pensées à l'égard de Dieu sont entièrement modifiées. L'inimitié qui précédemment remplissait nos coeurs est ôtée et nous nous réjouissons en Dieu. Il est notre sujet de joie et de gloire (Rom. 5:11).

Pour nous amener heureux dans sa présence, Dieu n'a pas amélioré notre état naturel. Il nous a donné une nouvelle nature semblable à la sienne en pureté et en amour. «*Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création : les choses vieilles sont passées ; voici, toutes choses sont faites nouvelles ; et toutes sont du Dieu qui nous a réconciliés avec lui-même par Christ*» (2 Cor. 5:17-18). Un jour nouveau s'est levé ; Dieu peut maintenant abaisser ses regards sur nous avec plaisir ; nous pouvons en retour élever les nôtres avec amour vers lui.

Non seulement nous nous trouvons justes devant Dieu — nous sommes justifiés — et libres pour le servir — nous sommes rachetés — mais nos coeurs sont rendus capables de l'aimer. Étant réconciliés, nous entrons pleinement dans les richesses de sa faveur. C'est l'introduction dans la bénédiction de l'ordre le plus élevé. C'est l'accomplissement de ses conseils d'amour qui n'ont jamais été modifiés, même par l'introduction du péché.

4.5 La réconciliation de toutes choses

Au début de l'épître aux Colossiens, la Parole déploie en quelques mots l'excellence de la personne du Seigneur et l'étendue de son oeuvre : «*en lui, toute la plénitude s'est plu à habiter, et par lui, à réconcilier toutes choses avec elle-même*» (Col. 1:19-20). La réconciliation envisagée ici a une très grande portée. Elle inclut certainement celle des croyants, mais elle est beaucoup plus large et ses résultats sont encore futurs.

La réconciliation de toutes choses concerne «*les choses qui sont sur la terre*» et celles «*qui sont dans les cieux*». Les «*êtres infernaux*» (Phil. 2:10) qui fléchiront les genoux au nom de Jésus, ne sont pas mentionnés. En effet, le moment vient où tout ce qui est mauvais sera rejeté dans le lieu du jugement éternel pour y être maintenu sous l'ardente indignation de Dieu, sans réconciliation possible. Par contre, toutes choses dans les cieux et sur la terre seront purifiées et réconciliées. Toutes choses ont été créées pour Christ (Col. 1:16) ; elles trouveront alors leur juste place par rapport à lui. Elles seront dans l'ordre voulu de Dieu, elles feront ses délices et se délecteront en lui.

Cette réconciliation est nécessaire partout où le péché a été introduit et a produit une souillure ou un désordre. Cela est manifeste sur la terre où tout est moralement désorganisé et plus généralement pollué, mais c'est également vrai dans certaines parties des cieux à cause de la chute d'êtres angéliques. Le sang de la croix de Christ, qui procure déjà la réconciliation aux croyants, est la base sur laquelle s'accomplira la réconciliation de toutes choses. Alors quelle gloire pour Christ, quels glorieux résultats de ses souffrances passées !

4.6 Question : Rom. 11:15 — Réconciliation du monde

L'apôtre Paul explique que la réjection des juifs «est la réconciliation du monde» (Rom. 11:15). Que signifie cette expression ?

L'Apôtre expose les voies de Dieu envers Israël, en montrant comment ce peuple a été mis de côté pendant la période de la grâce pour que l'évangile puisse atteindre toutes les nations. Avant cette période, sous la loi, Dieu limitait ses rapports et sa faveur à Israël. Les nations restaient dans les ténèbres qu'elles avaient initialement choisies (Rom. 1:21). Elles étaient dans un état d'éloignement de Dieu, n'ayant plus de relations établies avec Lui.

À la suite de la venue de Christ et de son rejet par Israël, un grand changement se produisit ; Israël fut déchu de sa place comme peuple privilégié, et l'évangile de la grâce fut annoncé à tous les peuples : la réjection d'Israël a été la réconciliation du monde. Jusque là, Dieu s'occupait d'Israël et laissait les nations dans leur aveuglement. Maintenant tout est inversé : Dieu se tourne vers les nations, une relation est à nouveau possible sur une nouvelle base.

L'apôtre Paul déclare : *«Le salut de Dieu a été envoyé aux nations ; et eux écouteront»* (Actes 28:28). Cette réconciliation du monde est dispensationnelle c'est-à-dire qu'elle concerne les relations particulières avec Dieu à une époque donnée. Quand Dieu fit don de son Fils unique, il avait en vue le monde entier. Aussi, actuellement, le salut est pour tous les peuples sans distinction.

Chapitre 5 — LE SALUT

«Que faut-il que je fasse pour être sauvé ?» (Actes 16:30). Question fondamentale pour l'homme qui comprend soudain qu'il est perdu. *«Être sauvé»*, résume bien souvent tout ce dont une âme a besoin et, Dieu en soit béni, tout ce que l'évangile vient lui offrir. Le salut a une portée très large ; il implique tout à la fois le pardon, la justification, la rédemption et la réconciliation. C'est pour cela que la Parole de Dieu parle d'un *«si grand salut»* (Héb. 2:3). Cette expression réunit les différents aspects de la puissante intervention de Dieu en faveur de l'homme. Pour cette raison, elle a été choisie comme titre de ce livre.

Le Seigneur lui-même a commencé d'annoncer ce salut merveilleux, puis les disciples ont confirmé le message, Dieu lui-même rendant témoignage avec eux par les miracles variés du Saint Esprit (Héb. 2:3-4). L'évangile est ensuite parvenu jusqu'à nous, les nations, et l'apôtre Paul l'a appelé : *«l'évangile de votre salut»* (Éph. 1:13) ou encore *«la parole de ce salut»* (Actes 13:26).

5.1 Le salut offert à ceux qui périssent :

«Seigneur, sauve-nous ! nous périssons» (Matt. 8:25). Ce cri de détresse des disciples dans la tempête montre bien que le salut répond à la perte, comme cela est confirmé par plusieurs autres passages. En 1 Corinthiens 1:18, le contraste est fait entre *«ceux qui périssent»* et *«nous qui obtenons le salut»*. Plus loin l'apôtre Paul divise les hommes entre *«ceux qui sont sauvés»* et *«ceux qui périssent»* (2 Cor. 2:15). Le message de l'évangile affirme également : *«le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu»* (Luc 19:10).

En tant que coupables, nous avons besoin du pardon. Comme condamnés, il nous faut la justification. Esclaves, nous devons être rachetés. Ennemis, nous devons être réconciliés. Enfin si nous sommes perdus, en train de périr, nous avons besoin de salut.

Pourtant être perdu signifie tout à la fois être coupable, condamné, esclave et ennemi. Le salut répond à tous ces états d'une manière générale. Quand la Parole parle du salut, il ne s'agit pas d'un point particulier de doctrine mais d'une notion très large et d'une grande richesse. Ainsi nous verrons que le salut de Dieu est la délivrance de tout danger qui pourrait nous menacer dans le présent ou l'avenir.

Si Dieu nous sauve ainsi, c'est par amour, par pure grâce (Éph. 2:5), afin de nous introduire dans les bénédictions les plus positives. Cependant la plupart des passages qui parlent du salut le présentent en rapport avec ce dont nous avons été délivrés. Lorsqu'il est question de savoir vers quoi nous sommes conduits, l'Écriture emploie les termes «*vocation*» ou «*appel*». Dieu nous a sauvés d'un état fâcheux et nous a appelés pour un état bienheureux (voir 2 Tim. 1:9). Le salut est donc à mettre en liaison avec les périls qui nous menacent, plutôt que les bénédictions auxquelles il nous permet d'accéder.

5.2 Le salut dans l'Ancien Testament

Le salut est mentionné très fréquemment dans l'histoire du peuple d'Israël. Il s'agit presque toujours d'un salut en rapport avec des ennemis ainsi que l'exprime Zacharie, le père de Jean le Baptiseur : «*le Seigneur, le Dieu d'Israël, ... a visité et sauvé son peuple et nous a suscité... une délivrance de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent*» (Luc 1:68-71).

Dans l'Ancien Testament la révélation divine est encore partielle. Les relations avec Dieu concernaient avant tout les choses matérielles. Le péché était plutôt vu dans ses conséquences sur la terre, résultat du juste gouvernement de Dieu. Quand Israël péchait, l'Éternel le livrait en la main de ses ennemis ; quand Israël se repentait, il le sauvait en lui donnant la victoire (Néh. 9:27).

De la même manière, les maladies, les famines et les bêtes sauvages étaient envoyées en discipline pour Israël. Là aussi, l'Éternel était leur sauveur dès que leur condition morale le permettait.

Toutefois, dans les prophètes la notion de salut s'élève au-dessus du cadre légal d'Israël. Ésaïe annonce le Messie auquel l'Éternel dit : «*je te donnerai aussi pour être une lumière des nations, pour être mon salut jusqu'au bout de la terre*» (És. 49:6). C'est déjà le message de l'évangile. Si le salut a une portée très large, il est pourtant issu de la seule personne de Jésus Christ. Lui est ce salut de l'Éternel dont parle Ésaïe, «*l'auteur du salut éternel*» (Héb. 5:9), «*le Sauveur du monde*» (Jean 4:42), le salut de Dieu (Luc 2:30 et Actes 28:28 ; dans ces versets le terme salut signifie plutôt «*ce qui sauve*»).

5.3 Le salut initial

Étant donné que le péché se trouve à la racine de tous les périls qui nous menacent, le Nouveau Testament, avec à-propos, commence par le salut relativement aux péchés. Dès le premier chapitre de Matthieu, il est parlé de Jésus comme de celui qui «*sauvera son peuple de leurs péchés*» (Matt. 1:21). Cela situe la question à un niveau bien plus élevé que celui de délivrances temporelles. En effet, il faut surtout considérer les conséquences éternelles du péché, à savoir le jugement que Dieu prononce sur chaque homme pécheur et le châtiment que doit lui infliger la colère du ciel. Nous sommes sauvés par rapport à cette colère.

Le salut dans son sens le plus profond est une dispense ou une délivrance de la colère de Dieu, quelle que soit la forme qu'elle prenne. «*L'évangile... est la puissance de Dieu en salut à quiconque croit... car la colère de Dieu est révélée du ciel contre toute impiété et toute iniquité...*» (Rom. 1:16, 18). Un peu plus loin, nous lisons que nous sommes «*sauvés de la colère par lui*» (Rom. 5:9) et «*Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'acquisition du salut par notre Seigneur Jésus Christ*» (1 Thes. 5:9).

Le péché nous avait aussi plongés dans toutes sortes de misères, d'esclavages et d'inimitiés, mais le Seigneur nous a sauvés de tout cela. En effet «*nous étions, nous aussi, autrefois, insensés, désobéissants, égarés, asservis à diverses convoitises et voluptés, vivant dans la malice et dans l'envie, haïssables, nous haïssant l'un l'autre. Mais... il nous sauva*» (Tite 3:3-5).

Que l'on considère notre culpabilité devant Dieu le juge, ou l'état déplorable où nous avait conduit le péché, le salut que nous avons accepté en croyant est une chose passée et accomplie. Avec reconnaissance nous pouvons affirmer que nous sommes sauvés (voir par exemple 2 Tim. 1:9). Bien que ce soit déjà un grand privilège, le salut a une portée plus étendue encore.

5.4 Le salut journalier

Nous sommes dans un monde plein de séductions. Au-dedans la chair veut agir, au-dehors le diable nous tend toutes sortes de pièges. Que de dangers entourent le croyant ! Nous avons besoin d'en être sauvés chaque jour, un salut pratiquement continu. Heureusement, l'Écriture parle clairement de ce salut présent. Le Seigneur Jésus est vivant dans le ciel pour nous le communiquer en tant que Souverain Sacrificateur. *«Il peut sauver entièrement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux»* (Héb. 7:25).

Le salut présent que l'on peut appeler salut de la course chrétienne, concerne exclusivement les croyants. Bien qu'il soit fondé sur la mort de Christ, nous ne l'obtenons que grâce à son service sacerdotal dans le ciel où il est vivant et actif en notre faveur. Nous sommes *«sauvés par sa vie»* (Rom 5:10) et nous le serons jusqu'au bout de notre course parce que son service ne s'arrête pas et qu'il est sacrificateur pour l'éternité.

Afin de pouvoir jouir de ce salut pratique, nous bénéficions des instructions nécessaires dans la Parole de Dieu. L'apôtre Paul dit à Timothée : *«les saintes lettres... peuvent te rendre sage à salut par la foi qui est dans le Christ Jésus»*. Puis il ajoute que l'Écriture est *«utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice»* (2 Tim. 3:15-16 ; voir aussi 1 Tim. 4:16).

Ceci montre la part importante qu'a la Parole de Dieu dans notre salut quotidien. Elle nous rend sages, pondérés, nous fait éviter les pièges et surtout dirige nos regards sur le Seigneur.

Quand Paul écrivait ces paroles, il faisait allusion à l'Ancien Testament que Timothée connaissait depuis son enfance et qui abonde en effet en avertissements salutaires. Il est à peine nécessaire d'ajouter que cela est également vrai pour le Nouveau Testament que certains d'entre nous ont le privilège de connaître dès leur jeune âge.

Pour notre salut quotidien, un dernier élément s'ajoute à l'intercession du Seigneur et à l'action de la Parole de Dieu. C'est la présence du Saint Esprit en nous. Le Seigneur l'a envoyé pour être avec nous jusqu'au bout de la course (Jean 14:17). Il nous permet de comprendre la Parole de Dieu et nous fait jouir du Seigneur dans la gloire.

5.5 Le salut futur

Il nous reste à considérer un autre groupe de passages qui parlent du salut comme d'une chose que nous attendons (Héb. 9:28 ; Rom. 13:11). En effet, nous devons encore être sauvés de la colère de Dieu dans son sens terrestre, c'est-à-dire des jugements apocalyptiques. Nous avons aussi à être sauvés de la mort physique de notre corps. Tout cela c'est l'espérance chrétienne. Elle est comme un casque qui nous permet de redresser la tête malgré l'adversité (1 Thes. 5:8).

Notre espérance du salut se réalisera à la seconde venue de Christ. Pour le monde, il viendra comme un juge mais pour nous il n'en est pas ainsi : *«Nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur, qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire»* (Phil. 3:20-21). Bientôt il *«apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent»* (Héb. 9:28).

Ce salut futur est le dernier acte de délivrance accompli par le Seigneur en notre faveur. C'est comme le couronnement de sa miséricorde. Il ressuscitera ceux qui sont morts en lui et enlèvera les croyants vivants, avant que la grande tempête de la juste colère de Dieu ne se déchaîne sur la terre. Alors nous serons tous avec le Seigneur à l'abri du danger pour toujours. Notre salut sera absolument achevé.

5.6 Question 1 : Phil. 2:12 — Travailler à son propre salut avec crainte et tremblement

L'apôtre Paul engageait les Philippiens à travailler à leur *«propre salut avec crainte et tremblement»* (Phil. 2:12). *Comment faut-il comprendre ce passage ?*

Les Philippiens étaient menacés de deux manières : des adversaires au-dehors (fin du chapitre 1) et des dissensions au-dedans (début du chapitre 2). Il était relativement facile de faire face aux premières menaces

alors que les secondes étaient tellement dangereuses qu'il était nécessaire de faire appel à l'exemple incomparable de Christ. De plus, l'apôtre ne pouvait plus les aider car il était prisonnier à Rome.

Dans ces circonstances, les Philippiens devaient faire preuve d'une grande vigilance spirituelle pour se maintenir dans un bon état malgré les dangers qui les pressaient. Ils devaient travailler à leur propre salut, non pas au salut de leur âme qui est obtenu une fois pour toutes, mais au salut de leur course chrétienne.

Ce salut quotidien doit être envisagé sous deux aspects. D'un côté, Dieu opère en nous «*le vouloir et le faire selon son bon plaisir*» (Phil. 2:13), et de l'autre côté, nous avons à être diligents afin que la grâce de Dieu ait son plein résultat en nous.

5.7 Question 2 : Actes 2:40 — Sauvez-vous de cette génération perverse

Le jour de la Pentecôte, l'apôtre Pierre exhortait les foules en disant : «Sauvez-vous de cette génération perverse» (Act 2:40). De quel aspect du salut s'agit-il ?

Après la crucifixion du Seigneur Jésus et plus encore après le rejet de la grâce lors du martyre d'Étienne, la nation juive fut placée sous un jugement gouvernemental. Elle devait être l'objet de châtiments solennels dont une partie fut accomplie lors de la prise de Jérusalem en l'an 70.

En recevant l'évangile, les croyants juifs devaient se séparer de ce peuple rebelle afin de ne pas être jugés avec lui. Il fallait se «*sauver de cette génération perverse*». Pour cela, ils devaient recevoir le baptême comme signe de cette dissociation. Cela leur causa beaucoup de souffrances mais les sauva du terrible sort réservé au peuple.

Bien que le baptême ne soit qu'une ordonnance extérieure, il plaçait le croyant juif sur un terrain de salut (1 Pierre 3:21) en ce qu'il rompait ses liens avec la masse incrédule de la nation. Lorsqu'un grand navire sombre, on peut mettre à l'eau les canots de sauvetage au moyen de cordes et s'y installer, mais cela ne suffit pas. Si les cordes ne sont pas coupées, il n'y a pas de salut. Le baptême coupe les cordes et c'est en cela qu'il sauve.

5.8 Question 3 : Matt. 24:13 — Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé

Celui qui persévérera jusqu'à la fin ... sera sauvé» (Matt. 24:13). À la lumière de cette déclaration peut-on être sûr de son salut avant le terme de la vie sur la terre ?

Dans ce passage, il ne s'agit pas de la fin de la vie d'un homme sur la terre, mais de la fin des temps avant le retour de Christ. Le Seigneur adressait ces paroles aux disciples qui représentaient à ce moment-là le résidu futur d'Israël qui sera sur la terre durant cette période de la fin. Par conséquent, le salut dont il est question est un salut terrestre qui sera accordé à ceux qui auront traversé avec persévérance la grande persécution d'alors.

Bien que ce passage puisse avoir certaines applications morales pour nous, il ne nous concerne pas directement. Il ne doit pas être utilisé pour enseigner que l'on ne peut pas être sûr de son salut avant sa mort, ce qui est une fausse doctrine.

5.9 Question 4 : Rom. 10:9 — La « confession de bouche » nécessaire au salut ?

«Si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur et que tu croies dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé» (Rom. 10:9). Pourquoi la «confession de la bouche» est-elle liée au salut dans ce passage ?

Comme nous l'avons déjà expliqué, le mot «*salut*» a une signification très large. Il concerne le salut de l'âme, mais il comprend aussi d'autres délivrances accordées par le Seigneur et en particulier la délivrance du monde.

Lorsque nous croyons dans nos cœurs que Dieu a ressuscité le Seigneur mort pour nous, nous obtenons la justification devant Dieu, le salut de notre âme. Cependant, cet aspect du salut n'est pas perceptible par les hommes. Il s'agit davantage d'un acte juridique dans le ciel que d'un fait visible sur la terre. Il conduit pourtant à ce que nous soyons sauvés ici-bas du monde, de la chair et du diable. Le tout premier pas vers ce salut plus

visible est la confession de Jésus comme Seigneur. Il faut une confession de la bouche, car une conversion secrète, sans témoignage extérieur, n'est pas suffisante pour ce côté du salut.

Le verset suivant précise : «*car du coeur on croit à justice, et de la bouche on fait confession à salut*». La distinction faite entre la foi du coeur pour être rendu juste et la confession de la bouche pour être sauvé est très frappante. Elle nous fait comprendre qu'être sauvé est une bénédiction plus étendue qu'être justifié. Pour être juste devant Dieu il suffit de croire, alors que, pour entrer dans tous les aspects du salut, il faut au moins ajouter à la foi, la confession de Jésus comme Seigneur.

Chapitre 6 — LA SANCTIFICATION

La sainteté est un attribut essentiel de Dieu. Elle caractérise aussi les croyants puisque nous sommes désignés comme les «*sanctifiés dans le Christ Jésus*» (1 Cor. 1:2). Pour ces raisons, la sanctification occupe une place importante dans toute la Bible. Elle doit d'autant plus retenir notre attention que ses différents aspects sont généralement peu connus.

6.1 Une mise à part pour Dieu

Dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, la sanctification signifie dans son sens initial : séparation, mise à part pour Dieu (voir par exemple 1 Chro. 23:13 et Jér. 1:5). Cela suggère un détachement de la vie ordinaire afin que le croyant appartienne à Dieu pour son service et sa satisfaction. En contraste avec le terme «*sanctification*» nous avons celui de «*profanation*». Sous la loi chaque sacrificateur était sanctifié pour l'Éternel. Il ne devait pas se souiller, c'est-à-dire se profaner (Lév. 21:4). Pendant le millénium, les sacrificateurs devront instruire le peuple «*à distinguer entre ce qui est saint et ce qui est profane, et lui feront connaître la différence entre ce qui est impur et ce qui est pur*» (Éz. 44:23). Le terme hébreu traduit par «*profane*» peut l'être également par «*commun*». Quand une chose est employée à l'usage commun, elle devient souillée comme nous le constatons dans les affaires ordinaires de la vie.

La première mention de la sanctification dans la Bible est en rapport avec la création et concerne un élément impersonnel. Dieu sanctifie le septième jour et se repose (Gen. 2:3). La deuxième mention est en rapport avec la rédemption quand Dieu fit sortir Israël d'Égypte. Il s'agissait alors de la sanctification de personnes. L'Éternel dit : «*Sanctifie-moi tout premier-né*» (Ex. 13:2). Ceux qui avaient été rachetés par le sang, étaient mis à part pour Dieu et formaient une classe spéciale. Pour cette raison, un mode de vie particulier convenait aux lévites qui leur furent substitués plus tard (Voir Nomb. 3:45 ; 8:5-19).

Le livre de l'Exode contient un riche enseignement typique. Au chapitre 12, les fils d'Israël sont protégés par le sang : c'est la justification. Au chapitre 15, ils sont dégagés du pouvoir du Pharaon et retirés d'Égypte : c'est le salut, l'ensemble de ces deux délivrances représentant la rédemption. Mais entre ces deux chapitres nous trouvons la sanctification au chapitre 13 : Le peuple justifié est mis à part pour Dieu. Personne ne pourra revendiquer un quelconque droit sur lui. L'Éternel s'est acquis ce peuple pour lui-même, il le bénira ensuite pleinement.

Ainsi, pour bénir une personne, Dieu commence par la mettre à part pour lui-même afin qu'elle ne soit plus associée au mal.

6.2 Les deux sanctifications

Dans l'Ancien Testament, la sanctification concerne les choses et les personnes, alors qu'elle est limitée à ces dernières dans le Nouveau Testament. La sanctification des personnes possède deux significations différentes qu'il convient de clarifier pour éviter les fausses interprétations courantes à cet égard.

La sanctification se rapporte d'abord à l'acte par lequel Dieu met à part pour lui-même, et une fois pour toutes, un croyant lors de sa conversion. C'est un fait d'une nature absolue. Chaque croyant est ainsi séparé pour Dieu. C'est la sanctification de position.

Trois exemples de sanctification de position peuvent être donnés pour en expliquer le sens.

- a) L'autel, la cuve et les ustensiles étaient sanctifiés sous la loi. Il n'y avait, bien sûr, aucun changement de nature dans ces choses. Toutefois elles étaient mises dans une position séparée, entièrement consacrées au service de Dieu.
- b) Le Seigneur Jésus lui-même fut sanctifié et envoyé ici-bas (Jean 10:36). Sa sainteté personnelle était divinement parfaite et ne pouvait être accrue. Par contre, le Seigneur pouvait être mis à part par le Père pour sa mission dans le monde.
- c) Dans l'expression «*sanctifiez le Seigneur le Christ dans vos coeurs*» (1 Pi. 3:15), l'unique sens possible pour le terme «*sanctifier*» est celui de mettre à part quant à la position. Dans nos coeurs, nous devons mettre le Seigneur dans une position tout à fait unique. Là, il doit être exalté, sans aucun rival. L'expression «*que ton nom soit sanctifié*» (Matt. 6:10), s'explique de la même manière.

Dans son deuxième sens, la sanctification concerne le processus par lequel un croyant est rendu, d'une manière pratique, de plus en plus pur et séparé du mal. Dans son comportement, il se met à part pour Dieu : c'est la sanctification pratique. Sa nature est spirituelle mais elle est vécue par le croyant dans les détails concrets de la vie.

Notre vie chrétienne commence par la sanctification de position, conférée par une action divine. Ensuite, nous avons à rechercher une sanctification pratique qui soit conséquente avec cette position. La première est pour nous uniquement une affaire de foi, alors que la seconde est liée à notre comportement journalier. Pour la sanctification, comme pour beaucoup de bénédictions chrétiennes, la foi doit précéder l'expérience. Tout se déforme et perd sa valeur dans le domaine de la sanctification si nous ne tenons pas ferme ce principe.

6.3 La sanctification de position

Combien l'homme a été profané par le péché ! Son esprit, son coeur, son être tout entier ont été envahis par le mal. Heureusement la grâce s'applique à le gagner. Pour cela, elle sépare pour Dieu, elle sanctifie, elle donne aux croyants le titre de «*saints*».

Le cas des Corinthiens fournit un exemple frappant. Parmi les croyants mentionnés dans le Nouveau Testament, les Corinthiens semblent être ceux qui sont le moins marqués par une sanctification à caractère pratique. Leur comportement donne lieu à beaucoup de critiques sur les plans moral et doctrinal. Pourtant l'apôtre Paul s'adressa à eux comme à des «*saints*» parce qu'ils étaient sanctifiés en Jésus Christ (1 Cor. 1:2). Plus loin, après l'énumération des abominations des hommes des nations sans Dieu, il affirme : «*et quelques-uns de vous, vous étiez tels ; mais... vous avez été sanctifiés..*» (1 Cor. 6:11).

Ainsi est établi le fait que nous sommes sanctifiés par Dieu indépendamment de notre niveau de sainteté pratique. S'il en était autrement, nous serions sous un principe légal qui n'apporte aucune paix et qui ne fait que manifester l'impuissance de l'homme à mener par lui-même une vie exempte de mal. À l'opposé, rien n'est plus stimulant pour croître dans la sainteté pratique que de se savoir mis à part pour Dieu, sanctifié quant à la position.

Cette sanctification de position est obtenue de deux manières : «*Vous avez été sanctifiés... au nom du Seigneur Jésus et par l'Esprit de notre Dieu*» (1 Cor. 6:11). Premièrement quand nous avons cru, nous avons été mis à part pour Dieu au nom du Seigneur. Par Christ, notre sanctification est aussi entière que notre justification. Les deux reposent sur son oeuvre à la croix. «*Par cette volonté (celle de Dieu)... nous avons été sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus Christ faite une fois pour toutes*» (Héb. 10:10). Jésus, «*afin qu'il sanctifiât le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte*» (Héb. 13:12). Dans ce premier sens, c'est Christ lui-même qui a agi pour notre sanctification.

D'un autre côté, nous sommes sanctifiés par le Saint Esprit. L'apôtre Paul écrit «*Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, dans la sainteté de l'Esprit et la foi de la vérité*» (2 Thes. 2:13). L'apôtre Pierre écrit également : «*Élus... en sainteté de l'Esprit*» (1 Pierre 1:2). Cette sanctification de position est effective à la nouvelle naissance où «*ce qui est né de l'Esprit est esprit*» (Jean 3:6). Le Saint Esprit est le moyen de notre sanctification. Quand l'évangile est reçu par la foi, l'Esprit vient habiter dans le croyant, le scellant pour le jour de la rédemption (Éph. 1:13-14). Par ce sceau le croyant est reconnu comme appartenant à Dieu. Il fait partie de «*ceux qui sont sanctifiés par la foi*» en Christ (Actes 26:18).

6.4 La sanctification pratique

Lorsque nous avons compris notre position de «*sanctifiés dans le Christ Jésus*» (1 Cor. 1:2), nous sommes à même de faire face à nos responsabilités relativement à la sanctification pratique. Ces responsabilités découlent de cette mise à part pour Dieu. Dans l'épître aux Hébreux, les croyants sont appelés «*frères saints*», c'est leur position, mais ils sont aussi exhortés à poursuivre la sainteté (Héb. 3:1 ; 12:14). De même, l'apôtre Pierre dit : «*Soyez saints*», à ceux auxquels il affirme : «*Vous êtes... une nation sainte*» (1 Pi. 1:15 ; 2:9). Étant saints devant Dieu, nous avons à être saints ici-bas. Combien devons-nous être attentifs à cette sanctification pratique ! Pour y progresser, il nous faut user des moyens donnés par Dieu pour cela.

D'abord la sainteté pratique est un résultat de notre libération de l'esclavage du péché. La loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus nous a affranchis de la loi du péché et de la mort (Rom. 8:2). Plus nous serons sous ce principe moteur de l'Esprit de vie, plus nous serons dégagés de la tendance au péché. La marche par l'Esprit est une condition primordiale de la sanctification pratique.

Que fait le Saint Esprit pour notre sanctification ? Il élève nos pensées vers Christ dans le ciel. Ainsi, «*contemplant à face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur en Esprit*» (2 Cor. 3:18). Bientôt nous serons comme lui dans la gloire, alors dès à présent nous nous purifions pour lui être moralement toujours plus semblables (1 Jean 3:2-3). Le Seigneur s'est d'ailleurs mis à part dans cette position céleste afin que nous soyons sanctifiés dans notre conduite (Jean 17:19 ; voir aussi Héb. 7:26). Du ciel, il intercède pour nous et se révèle à nous, attire nos cœurs et nous détache d'ici-bas.

La Parole de Dieu a également un pouvoir sanctifiant. Le Seigneur priait : «*Sanctifie-les par la vérité ; ta Parole est la vérité*» (Jean 17:17). L'Esprit de Dieu — qui est aussi la vérité (1 Jean 5:6) — et la Parole de Dieu sont intimement liés. Ils le sont à la nouvelle naissance de chaque croyant et ils le sont pour le faire progresser dans la sainteté pratique. La Parole l'instruit de la pensée de Dieu dans les choses de chaque jour et le Saint Esprit lui donne la force de la réaliser.

Nous pouvons également croître dans la sainteté pratique par l'amour : «*Que le Seigneur vous fasse abonder et surabonder en amour.. pour affermir vos cœurs sans reproche en sainteté*» (1 Thes. 3:12, 13). À mesure que l'amour augmente, nos cœurs sont établis en sainteté. La sainteté pratique n'est pas quelque chose de figé, de légal, mais une vie d'amour active comme celle de Jésus le fut en perfection.

Enfin, la sainteté pratique est évidemment liée à la séparation de tout ce qui est impur, et à la crainte de Dieu (2 Cor. 7:1). Cette séparation s'exerce par rapport aux actes incompatibles avec la présence du Seigneur et également par rapport aux personnes qui pratiquent de telles actions ou enseignent de fausses doctrines (2 Tim. 2:21).

Dieu désire notre sanctification pratique : «*C'est ici la volonté de Dieu, votre sainteté*» (1 Thes. 4:3). Il ne la considère pas comme quelque chose de facultatif ou de passager, mais il travaille en nous pour que nous progressions en elle constamment. L'apôtre exprime le désir que «*le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement*» (1 Thes. 5:23). Le Seigneur priait pour que les siens soient sanctifiés (Jean 17:17) et il sanctifie lui-même son assemblée. Il la purifie par la Parole afin de se la présenter bientôt : «*glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable*» (Éph.5:27).

6.5 Question 1 : Qu'est-ce qu'un saint ?

Les croyants sont fréquemment appelés «saints» dans le Nouveau Testament. L'usage populaire du terme «saint» répond-il à son usage scripturaire ?

Non, il s'agit de deux sens différents. Il serait même utile d'employer deux termes différents s'ils existaient.

Dans la pensée populaire un «*saint*» est une personne d'une piété exceptionnelle qui aurait atteint une prétendue perfection morale. Après sa mort, il peut être vénéré et diverses représentations, peinture ou statue, peuvent en être faites. Cela n'est pas spécifique au christianisme mais se retrouve dans d'autres religions. Bien sûr, le croyant instruit de la pensée de Dieu doit se tenir loin de ces choses.

Dans la Parole, chaque croyant est un «*saint*» car il est séparé pour Dieu par le sang de Christ et par le Saint Esprit qui habite en lui.

La pensée populaire est très tenace, parce que nous avons tendance à croire que la sainteté ne nous concerne pas tous personnellement mais s'adresse seulement à un petit nombre de croyants supérieurs. Eux seuls auraient à poursuivre la sainteté et cela nous servirait d'excuse pour nous contenter d'une vie chrétienne d'un niveau inférieur. Rejetons avec énergie cette tendance, et maintenons soigneusement la pensée scripturaire.

6.6 Question 2 : Délivrance du péché, complète et actuelle : est-ce possible ?

Certaines personnes se prétendent entièrement sanctifiées dans la pratique, complètement délivrées du péché. La Parole de Dieu confirme-t-elle ces affirmations ?

Aussi longtemps que nous aurons nos corps naturels, issus d'Adam, le péché sera en nous. Affirmer que l'on peut être déjà sur la terre complètement délivré du péché est une erreur. L'apôtre Jean dit : «*Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes*» (1 Jean 1:8).

Nous n'avons aucune excuse pour céder au péché, puisque nous avons un pouvoir suffisant à notre disposition pour nous en préserver. Cependant l'Écriture affirme : «*nous faillissons tous à plusieurs égards*» (Jac. 3:2). Nous en faisons tous la triste expérience et nous le confessons facilement. S'il n'en est pas ainsi, notre sens du péché est tristement émoussé.

Quand l'apôtre Paul souhaite que «*le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement*» (1 Thes. 5:23), il ne fait pas allusion à une sainteté pratique totale mais à l'homme tout entier dans sa nature tripartite, esprit, âme et corps. Rien n'est partiel dans l'oeuvre de Dieu. Son influence sanctifiante atteint toutes les parties de notre être et se poursuit jusqu'à la venue du Seigneur. Alors, la sanctification de l'homme tout entier sera complète et parfaite, mais pas avant.

Toutefois, une vie de sainteté pratique croissante est la vie chrétienne normale. Celui qui vit soigneusement une telle vie, en parlera le moins possible. Sa vie et ses paroles se résumeront en un seul nom Christ.

Chapitre 7 — LA NOUVELLE NAISSANCE

«*Il vous faut être nés de nouveau*» (Jean 3:7). C'est le Seigneur lui-même qui a présenté cette indispensable «*nouvelle naissance*», tout au début de son enseignement. Elle n'est pas une oeuvre extérieure au croyant, comme la justification, mais une opération intérieure, impérative au début de la vie chrétienne. Nous verrons par la suite d'autres opérations intérieures comme la vivification ou le don du Saint Esprit.

Plusieurs expressions sont employées par le Seigneur pour évoquer la nouvelle naissance ; il parle de «*naître de nouveau*», de «*naître d'eau et d'Esprit*», de «*naître de l'Esprit*». Les apôtres Pierre et Jean, qui avaient été certainement enseignés de la bouche même du Seigneur sur le sujet, donnent d'autres compléments dans leurs épîtres. Pierre parle de «*régénération par la Parole de Dieu*», Jean de «*naître de Dieu*». Avant de considérer ces différentes expressions, nous regarderons pourquoi cette nouvelle naissance est indispensable et les allusions qui y sont faites dans l'Ancien Testament.

7.1 Nécessité de la nouvelle naissance

Nicodème faisait partie de ceux qui étaient convaincus que Jésus était un docteur venu de Dieu. Alors que certains se contentaient de croire superficiellement, il fit un pas de plus et montra son sérieux en cherchant à s'enquérir personnellement de l'enseignement du Seigneur (Jean 2:23-25 et 3:1-2). Nicodème était un chef des juifs, un «*docteur d'Israël*». Cependant malgré ses qualités, malgré ses titres et son appartenance à la nation la plus favorisée, il dut s'entendre dire : «*Si quelqu'un n'est né de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu*».

L'expression traduite par «*né de nouveau*» peut aussi l'être par «*né d'en haut*» (même terme qu'en Jean 3:31). La réponse de Nicodème montre toutefois qu'il a compris selon le premier sens. Il avait besoin d'une naissance qui serait entièrement nouvelle dans son origine, «*depuis le commencement*» (l'expression est la même en Luc 1:3). Rien de moindre que cela ne pouvait être satisfaisant.

Nicodème, malgré les avantages de son ascendance et de sa personne, ne pouvait par lui-même satisfaire Dieu. Quand le Seigneur affirme que seule la nouvelle naissance est suffisante, il condamne l'état naturel de l'homme. La nature d'Adam fut corrompue par son péché, et toute l'humanité, génération après génération, a reçu cette nature déchu. L'aveuglement spirituel est une des formes de cette corruption. Nous sommes incapables de voir les réalités spirituelles et en particulier le royaume de Dieu. Quand Jésus était sur la terre, ce royaume était présent dans la personne du Roi, mais les hommes n'ont pas su le reconnaître. En fait, ils ne pouvaient le voir sans la nouvelle naissance. Nicodème n'avait vu en Jésus qu'un maître, il avait besoin de naître de nouveau pour le discerner vraiment. De même, Jésus est un maître religieux pour les hommes de notre époque, ils ne discernent pas Dieu en lui.

Si la nouvelle naissance est indispensable pour *voir* le royaume de Dieu, elle l'est encore davantage pour y *entrer*. L'homme naturel ne peut absolument rien faire pour cela. C'est une question de nature et donc de naissance. Ce qui est né de la chair est chair. L'éducation, la civilisation ou même la «*christianisation*» ne changent rien au problème : la chair demeure encore là et ne peut être transformée en esprit. Il n'y a que ce qui est né de l'Esprit qui est esprit. On ne peut le trouver hors de la nouvelle naissance.

7.2 Images de l'Ancien Testament sur la nouvelle naissance

Quand Nicodème montre qu'il ignore tout de la nouvelle naissance, Jésus lui fait remarquer que cela est surprenant. En effet, cet enseignement plonge ses racines dans celui des prophètes. En particulier, Ézéchiel montre ce que l'Éternel fera quand il rassemblera son peuple Israël des lieux de leur dispersion. Il répandra sur eux des eaux pures et ils seront purs. Toutes leurs souillures et leur amour des idoles auront disparu. L'Éternel leur donnera un cœur nouveau et un esprit nouveau.

Cette purification par l'eau sera tellement radicale que leur nature entière sera changée. Une complète rénovation morale s'opérera. Non pas une modification de la nature existante, mais le don d'une nature entièrement nouvelle : un cœur nouveau et un esprit nouveau. Ils seront changés dans leurs aspirations, ils désireront instinctivement ce qui est de Dieu. L'Éternel mettra son Esprit en eux, ils marcheront dans l'obéissance et habiteront le pays. Ils verront le royaume de Dieu et y entreront.

Cette prophétie d'Ézéchiel concernant les eaux pures que l'Éternel répandra sur le peuple, nous ramène au livre des Nombres où, par deux fois, il est question de répandre de l'eau. Quand un Israélite s'était souillé, il devait être purifié avec «*l'eau de séparation*» ; les lévites, eux, étaient purifiés avec «*l'eau de purification*» (Nomb. 19:11-13 et 8:7). Cette eau de séparation était préparée à partir des cendres d'une «*génisse rousse*», offerte en sacrifice pour le péché, sur lesquelles était versée de l'eau vive (c'est-à-dire courante). Les cendres évoquent la mort de Christ et l'eau vive l'Esprit Saint.

7.3 Naître d'eau et d'Esprit— Jean 3:5

Après avoir montré à Nicodème l'absolue nécessité de la nouvelle naissance, le Seigneur précise par quels moyens elle s'opère : «*Si quelqu'un n'est né d'eau et de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu*» (Jean 3:5).

Les discussions sur la signification du terme «*eau*» ont été nombreuses. Nous pensons qu'elle doit être trouvée dans les images de l'Ancien Testament qui viennent d'être rappelées : «*l'eau pure*» d'Ézéchiel, «*l'eau de purification*» et «*l'eau de séparation*» du livre des Nombres. Elles nous parlent de la mort de Christ, non dans sa valeur pour Dieu, mais dans son action sur l'homme. C'est la Parole de Dieu qui apporte à l'âme la mort de Christ dans son pouvoir séparateur et purificateur.

Les paroles du Seigneur confirment dans d'autres chapitres cette interprétation qui voit dans l'eau le symbole de la Parole de Dieu. Il dit : «*Vous êtes déjà nets, à cause de la parole que je vous ai dite*» (Jean 15:3). Lorsqu'il lave les pieds de ses disciples, il montre qu'il faut avoir été une fois entièrement lavé pour être «*tout net*» (Jean 13:10-11), allusion probable à la nouvelle naissance. Une confirmation supplémentaire se trouve en Éphésiens 5:26, où l'eau et la Parole apparaissent comme étant identiques.

Pour entrer dans le royaume de Dieu, il faut donc être né de la Parole de Dieu aussi bien que de l'Esprit. La Parole apporte la vertu purifiante de la mort de Christ et l'Esprit l'applique à l'âme. La Parole est le moyen utilisé, l'Esprit est celui qui l'utilise.

Le Seigneur ne parle qu'une fois à Nicodème de l'action de l'eau. Il insiste plutôt sur «être né de l'Esprit» pour montrer qu'il s'agit d'une question de nature. Quiconque est né de nouveau, est en fait né de l'Esprit. Il acquiert une nature spirituelle, divine, et en porte les caractères.

7.4 Régénéré par la Parole de Dieu

L'apôtre Pierre insiste sur l'action de la Parole : «*Ayant purifié vos âmes par l'obéissance à la vérité... vous qui êtes régénérés... par la vivante et permanente parole de Dieu*» (1 Pi. 1:22-23). Puisqu'il faut l'obéissance, notre responsabilité est impliquée dans cette purification. Toutefois celle-ci n'est pas liée à nos capacités, mais s'effectue par le travail en nous de la Parole de Dieu, cette semence incorruptible qui nous communique une nature divine.

«*Le sang précieux de Christ*» nous a rachetés. C'est une action devant Dieu, extérieure à nous. Par contre, la Parole a opéré *en nous* et nous a purifiés. Elle nous a communiqué la nature divine caractérisée à la fois par la vie, l'éternité et l'incorruptibilité.

La nouvelle naissance est nécessaire à cause de notre nature corrompue. Il ne suffisait pas qu'une oeuvre fut accomplie en notre faveur comme pour la justification et la réconciliation. Il ne fallait pas moins qu'un travail de purification morale, une régénération par rapport à notre état de corruption et le don d'une nouvelle nature, jaillissant d'une source incorruptible et divine. En tant qu'enfants d'Adam, nous sommes nés d'une semence corruptible et, de fait, corrompue. Maintenant, enfants de Dieu, nous sommes nés de nouveau, étant régénérés par «*une semence incorruptible*», la vivante et permanente Parole de Dieu.

Dans l'épître à Tite nous trouvons l'expression «*le lavage de la régénération*» (Tite 3:5). Le terme traduit par «*régénération*» se trouve deux fois dans le Nouveau Testament (Matt. 19:28 et Tite 3:5). Il évoque un nouvel ordre de choses, comme celui du millénium. «*Le lavage de la régénération*» correspond, lui, à la nouvelle naissance et rappelle «*les eaux pures*» du passage d'Ézéchiel. Il est d'ailleurs associé à l'action de l'Esprit, puisqu'il est ajouté l'expression : «*et le renouvellement de l'Esprit Saint*».

Il n'est pas nécessaire d'attendre la «*régénération*», c'est-à-dire le millénium, pour profiter du lavage utile pour y entrer. Déjà ce lavage avait atteint individuellement les Crétois qui s'étaient tournés vers le Seigneur. Ils étaient purifiés et pouvaient vivre «*sobrement et justement et pieusement*». Nous bénéficions également de ce lavage, nous qui sommes régénérés par la Parole de Dieu.

7.5 Né de Dieu

Dans sa première épître, l'apôtre Jean remonte toujours aux principes essentiels. Il affirme : «*Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, car la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pas pécher, parce qu'il est né de Dieu*» (1 Jean 3:9). Il n'est fait mention ni du moyen employé, la Parole de Dieu, ni de l'agent, le Saint Esprit, qui effectue le travail dans l'âme. L'attention est toute reportée sur Dieu lui-même, comme source de tout. Du fait que nous sommes nés de Dieu, nous participons de sa nature exempte de péché qui demeure en nous. Celui qui est né de nouveau est présenté comme ne pouvant pas pécher, simplement parce qu'il est né de Dieu.

L'apôtre Jean envisage le croyant d'une façon abstraite en mettant en évidence le caractère essentiel de la nouvelle nature. Il peut parler ainsi puisque nous serons réellement sans péché, quand Dieu aura achevé son oeuvre en nous. La dernière trace de notre nature déchue aura disparu quand nos corps seront glorifiés. L'apôtre Jean considère aussi le croyant d'un point de vue pratique et insiste sur le fait que nous avons le péché en nous et que nous péchons effectivement (1 Jean 1:8 à 2:2). Cette présentation plus pratique est naturellement bien nécessaire, mais le point de vue abstrait ne l'est pas moins. Il permet de comprendre les principes divins et en particulier le fait que la nouvelle nature en nous ne peut absolument pas pécher.

Cette nature n'est pas seulement sans péché, mais elle comporte des caractères plus positifs. Elle est juste, aimante, obéissante, elle se signale par la foi et par sa victoire sur le monde (1 Jean 2:29 ; 3:10-11 ; 5:1 et 5:4).

7.6 La nouvelle naissance et la foi

La nouvelle naissance étant une opération divine, quelle est la responsabilité de l'homme dans celle-ci ? Cette question difficile a souvent été débattue. Il s'agit en fait de concilier dans nos esprits la souveraineté de Dieu et la responsabilité de l'homme. Ce n'est pas le raisonnement qui nous y aidera mais la soumission à la Parole de Dieu. À maintes reprises, celle-ci déclare tout à la fois que Dieu est souverain et que l'homme est responsable. Nous devons tout simplement accepter ces deux affirmations sans être troublés par le fait que nous n'arrivons pas à en faire une synthèse parfaite. De même, nous n'arrivons pas à expliquer que le Seigneur Jésus soit à la fois parfaitement Dieu et homme, sans que cela nous inquiète outre mesure.

Si l'on considère le côté divin des choses, la nouvelle naissance est le résultat du travail souverain de Dieu en nous. Nous étions dans un état de mort spirituelle ; aussi il n'y aurait eu aucune espérance pour nous si Dieu n'avait entrepris le travail. Dans l'histoire du salut, Dieu a commencé d'agir et non pas l'homme.

Dans sa souveraineté, sa sagesse et sa préconnaissance, il prit l'initiative pour chacun de nous. Son Esprit commença à agir dans nos cœurs, comme ce fut le cas à la création, quand il planait sur la face des eaux. Cette première action divine en l'homme n'est pas encore la nouvelle naissance qui est quelque chose de plus grand et de plus complet. L'Esprit doit continuer d'agir et de purifier, mais cette opération de l'Esprit ne peut être comprise par l'intelligence humaine. C'est comme le vent que nous ne pouvons saisir avec la main (Jean 3:8).

La responsabilité de l'homme a aussi sa part dans la nouvelle naissance qui ne se limite pas à un simple travail de l'Esprit en lui. Elle est le résultat de la prédication et de la réception de l'évangile. «*Vous... êtes régénérés... par la vivante et permanente Parole de Dieu C'est cette parole qui vous a été annoncée*» (1 Pierre 1:23, 25). L'évangile est présenté à des hommes tenus pour responsables de leur choix et les invite à croire et se repentir.

Après avoir montré à Nicodème qu'il lui faut être né de nouveau, le Seigneur le place sur le terrain de sa responsabilité. Il lui parle de la nécessité de recevoir son témoignage, c'est-à-dire de croire. «*Comment croirez-vous, si je vous parle des choses célestes ?*» L'homme va-t-il accepter la révélation divine ? Voilà la véritable question aux immenses conséquences, car «*quiconque croit*» a la vie éternelle. Ainsi, la nouvelle naissance est directement associée à la foi. «*Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu ;... est engendré de lui*» (1 Jean 5:1).

7.7 Enfants de Dieu

Par la naissance naturelle, un enfant vient au monde et vit. De même, par la nouvelle naissance, un homme devient enfant de Dieu et possède la vie éternelle. En effet, la Parole déclare : «*À tous ceux qui l'ont reçu (le Christ), il (Dieu) leur a donné le droit d'être enfants de Dieu, savoir à ceux qui croient en son nom ; lesquels sont nés... de Dieu*» (Jean 1:12-13). Ainsi, ceux qui croient sont enfants de Dieu. C'est un nouvel état, et c'est aussi un titre de noblesse que Dieu leur donne le droit de porter.

Ce titre merveilleux d'enfant de Dieu découle du fait que l'on a la même nature que lui et évoque des relations d'affection et de communion. Il est différent du titre de «*fils*» qui est largement présenté dans les épîtres de Paul (Gal. 4:6-7 ; Rom. 8:14-17 ;...). Enfant se rapporte à la nature, fils à la position devant Dieu.

Quelle somme de bénédictions présentes et futures découle de la nouvelle naissance ! L'Esprit donne l'assurance de celle-ci (Rom. 8:16), et nous permet de jouir dès ici-bas de ces bénédictions. L'amour de Dieu étant à la source de tout, l'apôtre Jean s'écrie — et chacun de nous peut faire de même — : «*Voyez de quel amour le Père nous a fait don, que nous soyons appelés enfants de Dieu !*» (1 Jean 3:1).

7.8 Question 1 : Purification par le sang ou par la Parole de Dieu ?

Quelle est la différence entre la purification par le sang de Christ (1 Jean 1:7) et la purification par la Parole de Dieu ?

«*Le sang est la vie*» (Deut. 12:23). Le sang de Christ, c'est sa vie sainte livrée à la mort pour nous. Par ce moyen, nous sommes purifiés judiciairement devant Dieu. C'est un acte qui est extérieur à nous.

La purification accomplie à la nouvelle naissance est opérée à l'intérieur de nous, par le moyen de la Parole de Dieu représentée par l'eau. Elle nous donne une nouvelle nature et modifie notre comportement. Elle nous purifie moralement.

Nous avons besoin de l'une et de l'autre de ces purifications et nous les avons toutes les deux par la grâce de Dieu.

7.9 Question 2 : Né de nouveau, né d'eau et de l'esprit, né de Dieu : la même chose ?

Différentes expressions ont été placées devant nous : «né de nouveau», «né d'eau et de l'esprit», «né de Dieu». Sont-elles toutes équivalentes ?

Nous pensons que toutes ces expressions se rapportent à la même oeuvre de Dieu effectuée en nous par son Esprit. Rien dans la Bible ne laisse penser qu'il existe deux sortes différentes de «nouvelles naissances», par exemple, comme si quelqu'un pouvait être «né de nouveau» suivant Jean 3 et non «né de Dieu» selon 1 Jean 3.

Cependant, chacune de ces différentes expressions a sa propre signification et sa propre force. La première met l'accent sur le caractère nouveau et original de la naissance ; la deuxième sur les moyens employés ; la troisième sur la source de laquelle tout découle.

Chapitre 8 — LA VIVIFICATION

Lorsque nous considérons l'ampleur des dégâts causés par le péché, nous entrevoyons alors la plénitude de la réponse divine apportée par l'évangile.

Le péché a provoqué

- la culpabilité qui demande le pardon ;
- la condamnation qui appelle la justification ;
- l'esclavage qui nous fait désirer la rédemption ;
- l'éloignement et l'inimitié quant à Dieu qui rendent nécessaire la réconciliation ;
- les dangers de toutes sortes qui requièrent le salut ;
- la profanation et la souillure pour lesquelles il nous faut la sanctification ;
- la corruption qui a affecté les ressorts les plus profonds de notre nature et nécessite la nouvelle naissance.

Enfin le péché nous a plongés dans la mort spirituelle. Pour que notre vie puisse être pour Dieu, il nous faut être vivifiés.

Cette vivification radicale ne se trouve pas dans l'Ancien Testament. L'homme était encore à l'épreuve sous la loi. La vie sur la terre était proposée comme résultat d'une parfaite obéissance à cette loi. Dans le Nouveau Testament, cette période d'essai est terminée : l'homme est officiellement déclaré mort dans ses péchés. Alors peut être révélée la doctrine de la vivification.

8.1 Morts quant à Dieu et vivifiés par lui

L'épître aux Éphésiens dévoile notre véritable condition : «Vous étiez morts dans vos fautes et dans vos péchés» (Éph. 2:1). Le verset suivant montre que, malgré cet état de mort, nous marchions activement dans ces fautes et ces péchés. Il en est ainsi parce que la mort dont il est question est la mort quant à Dieu. Ceux qui sont morts quant à Dieu sont pourtant vivants relativement au «train de ce monde» et au «chef de l'autorité de l'air, de l'esprit qui opère maintenant dans les fils de la désobéissance» (Éph. 2:2). Cette absence de vie pour Dieu est tout à fait compatible avec le fait d'être actif dans le monde sous l'influence de Satan. L'homme ne vit pas quant à Dieu, parce qu'il vit dans le mal.

Cet état de mort spirituelle est à la base de la déclaration : «il n'y a personne qui ait de l'intelligence, il n'y a personne qui recherche Dieu» (Rom. 3:11). Le verset précédent avait affirmé qu'il n'y a pas même un seul juste, ce qui est extrêmement fâcheux, mais moins grave que le fait qu'il n'y ait personne qui comprenne, personne qui soit intelligent dans les choses de Dieu. Il ne s'agit pas seulement d'absence d'actes justes, mais d'une

complète incapacité spirituelle. Pis encore, à cette incapacité s'ajoute une absence de désir : il n'y a personne qui désire comprendre ou rechercher Dieu. L'homme naturel ne trouve en Dieu rien qui soit désirable. Quel triste état : l'homme n'est pas juste, il ne s'en rend pas compte et il ne languit pas après Dieu. En un mot, l'homme est mort quant à Dieu.

Dès que nous prenons conscience de ces faits solennels, nous réalisons que notre unique espérance est en Dieu. Lui seul peut prendre l'initiative de nous relever, dans sa souveraine miséricorde, et c'est ce qu'il fait. Nous pouvons prendre l'initiative pour le mal, mais, étant morts spirituellement, nous ne le pouvons pour le bien selon Dieu. Il faut que ce soit lui qui agisse. Et comment peut-il le faire ? Par une réforme, par l'éducation, par la morale ? Rien de tout cela, car nous sommes totalement morts quant à Dieu. Rien ne peut être amélioré avant qu'il ne nous ait donné la vie. Le terme traduit dans l'Ancien Testament par «*vivifié*» est composé du substantif «*vie*» et du verbe «*faire*», ce qui aboutit à «*faire vivre*». C'est la vivification que Dieu seul peut produire.

8.2 Vivification et nouvelle naissance

Si le chapitre 36 d'Ézéchiel donne une idée de la nouvelle naissance, le chapitre suivant présente davantage la vivification. Nous y trouvons la vision des ossements secs qui se rassemblent, sont recouverts de chair et reviennent à la vie. Cela représente Israël dans son état de mort spirituelle et l'action future de Dieu en vivification avant les bénédictions millénaires. Dieu les tirera de leurs tombeaux parmi les nations où ils se trouvent. Il y aura une résurrection nationale, et, comme le dit le Seigneur : «*vous vivrez, et je vous placerai sur votre terre ; et vous saurez que c'est moi, l'Éternel, qui ai parlé et qui l'ai fait*» (Éz. 37:14). Dès qu'ils seront vivifiés, ils comprendront et chercheront l'Éternel.

Ces deux chapitres montrent l'étroite relation qui existe entre la nouvelle naissance et la vivification. En nous communiquant une nature divine, la nouvelle naissance répond à l'état de déchéance morale, alors que la vivification répond plutôt à celui de mort spirituelle. Les deux sont toutefois le résultat de l'opération de l'Esprit de Dieu dans l'homme.

Dans la Parole on trouve d'ailleurs des expressions similaires pour décrire ces deux actions de l'Esprit. En Ézéchiel 37, le «*souffle*», identifié à l'Esprit (par comparaison des versets 9 et 14) communique la vie à Israël. En Jean 3, «*le vent qui souffle où il veut*» est une image de l'Esprit qui produit la nouvelle naissance. Il convient donc de ne pas séparer ces deux opérations de l'Esprit, bien que nous puissions les distinguer pour en saisir les bénédictions variées. La Parole de Dieu le fait dans ces chapitres d'Ézéchiel et dans l'évangile selon Jean où nous trouvons la nouvelle naissance au chapitre 3 et la vivification au chapitre 5.

8.3 La vivification par le Père, le Fils et le Saint Esprit — Jean 5:21 ; 6:63

Le chapitre 5 de Jean commence par la guérison d'un homme infirme. Un courant de vie semble pénétrer dans ses membres, il prend son petit lit et marche. Le Seigneur, étant alors obligé de répondre à l'opposition des juifs, parle des oeuvres qu'il fera et qui seront beaucoup plus grandes que cette guérison. D'abord, il vivifiera ceux qu'il veut (verset 21), et ensuite il ressuscitera tous les hommes en son temps (versets 28 et 29).

La vivification est différente de la résurrection (encore appelée réveil au verset 21). La vivification concerne uniquement ceux qui entendent la voix du Fils de Dieu. Sur le plan spirituel, ils passent «*de la mort à la vie*». Par contre, la résurrection est pour tous ceux qui sont dans les sépulcres et qui redeviendront des êtres animés. Ils entendront cette même voix et sortiront à des moments différents, certains en résurrection de vie et d'autres en résurrection de jugement.

À la lumière de ce chapitre 5 de l'évangile selon Jean, la vivification apparaît comme l'aspect le plus profond de l'oeuvre de Dieu en nous. Son importance est telle que le Père et le Fils agissent ensemble pour l'opérer : «*comme le Père réveille les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut*» (verset 21). Le jugement par contre est entièrement laissé entre les mains du Fils parce qu'il est devenu homme.

Dans le don de la vie, le Fils agit conformément à sa propre volonté, sur un pied d'égalité avec le Père et, s'il est utile de l'ajouter, dans la plus parfaite communion avec lui. Comme le Père, il a «*la vie en lui-même*» (verset 26 ; voir aussi Jean 1:4). Il est un «*Esprit vivifiant*» (1 Cor. 15:45) ; il vivifie par le moyen de sa Parole. Les hommes entendent la voix du Fils de Dieu, croient au Père qui l'a envoyé et vivent. La vie est réellement son

don, mais elle nous parvient en entendant sa voix dans sa Parole : seuls «*ceux qui l'auront entendue vivront*» (verset 25).

La vivification est aussi attribuée à l'Esprit Saint. En Jean 6, alors que certains disciples semblent rebutés par son enseignement profond, le Seigneur affirme : «*C'est l'Esprit qui vivifie ; la chair ne profite de rien : les paroles que moi je vous ai dites sont esprit et sont vie*» (verset 63). Si riche que soit l'enseignement du Seigneur, il s'accompagne d'une action de l'Esprit pour que s'accomplisse la vivification des auditeurs.

Ainsi nous pouvons dire à la lumière de ces chapitres 5 et 6 de l'évangile selon Jean que les trois personnes de la déité — Père, Fils et Saint-Esprit — sont impliquées dans la vivification d'êtres tels que nous.

8.4 Vivifiés ensemble avec le Christ — Éph. 2:5 ; Col. 2:13

En Éphésiens 2:5 et Colossiens 2:13, nous lisons que nous avons été vivifiés ensemble avec le Christ. Nous étions morts dans nos fautes et nos péchés (Éph. 2:1), nous étions morts dans nos fautes et dans l'incirconcision de notre chair (Col. 2:13). Il ne fallait pas moins que la vivification pour régler notre cas. Toutefois, il n'était pas nécessaire que nous fussions vivifiés ensemble avec le Christ. Cette association avec Christ est un fruit des conseils d'amour de Dieu.

La vie «*ensemble avec*» Christ démontre l'intérêt de Dieu pour nous. Il ne nous offre pas seulement la délivrance d'un fâcheux état, il nous donne une vie et la meilleure qui soit. La vie avec Christ est la plus élevée qu'une créature rachetée puisse connaître. Pour cette raison, la vivification est présentée comme résultant de la riche miséricorde de Dieu et de son grand amour pour nous (Éph. 2:4).

Nous avons été rendus vivants en association avec Christ. Étant donné que notre vie de vivifiés est sa propre vie, il nous est alors possible d'être ressuscités et nous sommes qualifiés pour siéger ensemble avec lui dans les lieux célestes. La merveilleuse histoire de notre vivification trouve sa conclusion dans notre séance dans les lieux célestes, tous ensemble intimement unis à Celui qui nous a vivifiés.

Cette bénédiction suprême, d'avoir la vie de Christ et d'être unis à lui, nous est donnée dès le début de notre vie chrétienne. Cependant, nous sommes longs à en comprendre l'importance. Cela ne change en rien l'effet de cette vie en nous, car la vivification est le fruit de l'opération divine en nous, alors que la compréhension que nous en avons résulte d'un enseignement divin. Mais, au fur et à mesure que nous croissons dans cette compréhension, nous cherchons à laisser cette vie s'épanouir davantage et nous réalisons combien il est important d'être dépendants du Seigneur qui est réellement notre vie (Col. 3:1-4).

Si l'épître aux Éphésiens présente notre position «*en Christ*» devant Dieu, celle aux Colossiens montre plutôt Christ agissant en nous, en témoignage dans le monde. Cela est vrai individuellement dans chaque croyant, «*Christ... en tous*» (Col. 3:11), et collectivement dans l'assemblée, «*Christ en vous (ou parmi vous) l'espérance de la gloire*» (Col. 1:27). Cette vie de Christ en nous est un immense privilège. La saisir par la foi, transforme la vie du croyant qui doit pouvoir dire avec l'Apôtre : «*Je ne vis plus, moi, mais Christ vit en moi*» (Gal. 2:20 ; voir aussi Éph. 3:16-17 ; Jean 14:20 ; 15:4 ; ..).

8.5 La vivification du corps — Rom. 8:11

En Christ, nous avons été vivifiés, mais nous gardons encore nos corps mortels. Leur vivification, comme leur rédemption, est encore future. Dieu vivifiera nos corps mortels à cause de son Esprit qui habite en nous (Rom. 8:11). Cela aura lieu lorsque le Seigneur reviendra, soit par la résurrection, pour les croyants passés par la mort, soit par la transmutation, pour ceux qui seront encore vivants.

Cette vivification n'est pas une guérison passagère mais une transformation radicale qui nous donnera des corps glorieux et immortels (Phil. 3:21). L'Esprit de Dieu agit déjà dans nos corps, mais ceux-ci restent mortels. Ils ont besoin d'être vivifiés.

Le Seigneur Jésus est un esprit vivifiant, il est *donneur de vie*. Nous étions morts spirituellement, il nous a communiqué sa propre vie, à nous qui sommes maintenant sa race. De même, il vivifiera nos corps pour qu'ils soient revêtus d'immortalité et portent son image. Nous soupirons après ce moment, car dans nos corps

mortels, la vie divine ne peut pleinement s'exprimer. Nous désirons avec ardeur que tout notre être soit «*absorbé par la vie*» (2 Cor. 5:2-4).

Quand cela s'accomplira, la mort sera «*engloutie en victoire*» (1 Cor. 15:54). Alors l'oeuvre de la vivification atteindra pour nous son achèvement final : nous régnerons «*en vie par un seul, Jésus Christ*» (Rom. 5:17).

Chapitre 9 — LE DON DU SAINT ESPRIT

Sans force, sans aucune énergie pour faire le bien... tel est l'état où le péché a abaissé l'homme. Non seulement il est tombé sous l'esclavage du péché, ce qui nécessite sa rédemption, mais il est réduit à un état d'impuissance, ne pouvant ni plaire à Dieu ni le servir.

Pour compenser cette absence de force, nous devons posséder une puissance. Elle nous est indispensable, tant pour nous délivrer de notre paralysie interne produite par le péché, que pour nous permettre de servir le Seigneur dans les diverses circonstances extérieures. Dieu nous a donné cette puissance, et, ce qui est merveilleux, c'est qu'il a envoyé pour cela son Esprit afin qu'il habite en nous. Quelque chose de moindre nous aurait paru suffisant, mais dans son amour et sa sagesse, Dieu a voulu que le Saint Esprit, personne divine, soit l'énergie active du croyant. Le Seigneur ressuscité, sur le point de monter au ciel, avait dit aux disciples : «*Vous recevrez de la puissance, le Saint Esprit venant sur vous, et vous serez mes témoins*» (Actes 1:8). Cette haute bénédiction fut accomplie dix jours plus tard, le jour de la Pentecôte.

9.1 Né de l'Esprit et habité par l'Esprit

En Ézéchiel 36 et 37 sont présentées des prophéties concernant la nouvelle naissance et la vivification qui seront réalisées dans le résidu d'Israël pour le préparer à la bénédiction millénaire. Dans ces deux chapitres, il est question également du don du Saint Esprit. «*Je mettrai mon Esprit au-dedans de vous et je ferai que vous marchiez dans mes statuts et que vous gardiez mes ordonnances*» (Éz. 36:27), et «*Je mettrai mon Esprit en vous et vous vivrez*» (Éz. 37:14). Il en résultera pour Israël une vie spirituelle se manifestant par une obéissance active à la volonté de Dieu.

D'autres passages de l'Ancien Testament contiennent de semblables promesses. Ainsi l'apôtre Pierre expliqua le jour de la Pentecôte que ce qui venait de se produire était une réalisation de la prophétie de Joël. Toutefois le don de l'Esprit à la Pentecôte comporte une plénitude et une permanence, peu envisagées dans l'Ancien Testament.

La nouvelle naissance est produite par le Saint Esprit. Il en résulte une nouvelle nature qui est esprit dans son caractère essentiel. Cela doit être pourtant distingué de l'habitation de l'Esprit au-dedans d'hommes déjà nés de nouveau.

Il est bien utile de comprendre que la puissance pour le croyant est liée, non à sa nouvelle nature, mais à l'habitation effective de la personne du Saint Esprit en lui. Le chapitre 7 de l'épître aux Romains expose l'expérience de quelqu'un qui est né de nouveau, puisqu'il possède «*l'homme intérieur*», lequel prend plaisir à la loi de Dieu (v.22). Par conséquent, il approuve ce qui est bon et le désire ardemment, mais il se voit incapable de le pratiquer. Ce n'est qu'au chapitre 8, après que le croyant ait regardé à Jésus Christ son Seigneur (7:25), que nous lisons : «*La loi (ou autorité) de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus m'a affranchi de la loi (ou autorité) du péché et de la mort*». La force qui délivre se trouve en Christ et dans Son Esprit. En nous-mêmes, nous n'avons aucune puissance, bien que nous ayons une nouvelle nature.

Cela est particulièrement vrai pour rendre témoignage au Seigneur ressuscité. En Luc 24:49 et Actes 1:8, le Seigneur indique clairement à ses disciples qu'ils devront attendre d'être revêtus de puissance avant d'être ses témoins. Ils l'avaient pourtant suivi pendant trois ans et un travail de l'Esprit avait eu lieu en eux. De plus, ils avaient reçu une instruction exceptionnelle de la bouche même du Seigneur. Cependant, tous ces privilèges ne leur conféraient pas une force suffisante. Quel qu'ait pu être leur empressement à s'engager dans le témoignage, ils étaient sans efficacité jusqu'à ce que l'Esprit ait été donné. Mais à partir de ce moment-là, leurs bouches furent ouvertes et avec quels résultats remarquables !

9.2 Remplis de l'Esprit

Le jour de la Pentecôte, les disciples ne reçurent pas simplement l'Esprit pour demeurer en eux, mais *«ils furent tous remplis de l'Esprit Saint»* (Actes 2:4). Quand un croyant est rempli de l'Esprit, la chair en lui est inactive, et rien ne peut s'opposer à Sa puissance. Nous voyons cela en Etienne qui était plein de foi et de l'Esprit Saint, *«plein de grâce et de puissance»*. Ses adversaires ne pouvaient s'opposer à la sagesse et à l'Esprit par lesquels il parlait (Actes 6:5, 8, 10 et 7:55). Incapables de lui résister, ils eurent la violence comme seul recours.

Être rempli de l'Esprit n'est pas un état permanent, contrairement à être habité de lui. En effet, Pierre fut au moins deux autres fois rempli de l'Esprit (Actes 4:8,31). Pourtant, tous les croyants sont exhortés à être *«remplis de l'Esprit»* (Éph. 5:18). Il peut paraître étonnant qu'une telle condition soit mise en contraste avec le fait d'être enivrés de vin. Le vin a une influence sur le comportement ; celui qui en abuse est agité et ne se maîtrise plus. L'action de l'Esprit n'a rien à voir avec une telle influence. Celui qui est rempli de l'Esprit contrôle ses actions tout en étant dirigé d'une façon convenable et divine. En fait, dans ce passage, comme ailleurs dans l'épître aux Éphésiens, ce qui est très mauvais est mis en opposition avec ce qui est très bon.

Lorsqu'un homme est rempli de l'Esprit, toute action charnelle est exclue. Toutes les choses qui occupent nos pensées, notre temps et notre énergie limitent la puissance de l'Esprit. Ce sont non seulement les choses positivement mauvaises, mais aussi toutes celles qui sont profanes et sans profit. De là, l'exhortation : *«N'attristez pas le Saint Esprit de Dieu»* (Éph. 4:30). Quand nous l'attristons, il continue à demeurer en nous, puisqu'il nous est dit que nous avons été scellés par le Saint Esprit pour le jour de la Rédemption, mais la joie et la puissance spirituelle sont perdues. Nous ressentons tristement cet état jusqu'au jour où ce qui a attristé l'Esprit est jugé et mis de côté. Ce peut être le mensonge, la colère, les mauvaises paroles, l'amertume, les injures (Éph. 4:25-31). Toutes ces choses sont contraires à l'action de l'Esprit dans le domaine soit individuel, soit collectif.

9.3 Marcher par l'Esprit

Comment pouvons-nous connaître la puissance victorieuse de l'Esprit dans nos vies ? L'épître aux Galates fournit la réponse résumée dans cette exhortation : *«Marchez par l'Esprit»* (Gal. 5:16). Après que nous avons cru à l'évangile, Dieu nous donne son Esprit, il nous scelle, montrant ainsi que nous sommes sa propriété. Ensuite nous devons marcher par l'Esprit. D'une façon pratique, il doit être la source et l'énergie de notre vie. La marche est une expression figurée de nos activités. Pensées, paroles et actions, tout doit être soumis au contrôle de l'Esprit. Ainsi, nous n'accomplissons pas les désirs de la chair qui sont annulés par la puissance de l'Esprit.

D'une manière imagée, nous pouvons dire que nos vies sont faites de semences et de moissons. Chaque jour, nous sortons avec deux corbeilles de semences différentes. Nous pouvons mettre la main dans la corbeille de la chair et semer pour la chair, ou la mettre dans la corbeille de l'Esprit et semer pour l'Esprit. Nous pouvons céder à des choses qui ne font que satisfaire la chair, ou bien nous occuper des choses de l'Esprit et répandre ainsi des semences productives pour la gloire de Dieu (Gal. 6:7-9). Pratiquement, c'est en étant occupés du Seigneur et en nous nourrissant de lui que nous *«marchons par l'Esprit»*.

Les chutes graves ne sont pas les seules à nous priver de la puissance de l'Esprit. Souvent, il suffit d'un manque de concentration dans les choses de Dieu. L'Esprit prend de ce qui est à Christ et nous le communique ; mais il peut être attristé par notre paresse spirituelle. Si vous alliez apporter des nouvelles importantes à un ami, mais qu'il vous interrompe sans cesse pour parler de banalités, vous arrêteriez là votre récit, attristé et déçu. De même, l'Esprit est sensible à tout ce qui touche à la gloire de Christ. L'inattention l'attriste autant qu'un péché positif. Demandons à Dieu de nous montrer jusqu'à quel point nos manques de puissance spirituelle ne viennent pas de cela.

9.4 L'Esprit, puissance du service

L'apôtre Paul est un exemple pour les croyants. Regardons donc les résultats de l'action de l'Esprit dans sa vie de service. En l'espace d'environ 25 ans, il avait évangélisé des peuples différents, habitant sur d'immenses territoires. Une telle oeuvre n'aurait pu se réaliser sans l'énergie communiquée par l'Esprit de Dieu. Sa prédication était marquée par la simplicité (1 Cor. 2:1-5), tous les ornements de l'éloquence humaine étant mis

de côté, afin que le fait central de la croix apparaisse clairement. Ses paroles étaient en «*démonstration de l'Esprit et de puissance*». Ainsi les personnes converties par son moyen avaient une foi qui ne reposait pas sur «*la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu*».

En lui-même il n'était qu'un «*vase de terre*», mais au travers duquel reluisait «*la connaissance de la gloire de Dieu dans la face de Christ*» (2 Cor. 4:6-7). Par l'Esprit, son service avait un caractère vivifiant (2 Cor. 3:6). Dans les rudes combats pour l'évangile, ses armes étaient spirituelles. Il renversait les puissances sataniques retranchées dans les esprits des hommes sous forme de pensées orgueilleuses et de raisonnements opposés à Dieu.

Les croyants issus de ce ministère étaient «*la lettre de Christ... écrite... par l'Esprit du Dieu vivant*» (2 Cor. 3:3). L'évangile n'était pas venu à eux «*en parole seulement, mais aussi en puissance, et dans l'Esprit Saint, et dans une grande plénitude d'assurance*» (1 Thes. 1:5).

L'Esprit Saint est «*un Esprit... de puissance et d'amour et de conseil*» afin que le croyant puisse servir le Seigneur en prenant «*part aux souffrances de l'évangile, selon la puissance de Dieu*», tout en gardant un sain équilibre dans son activité (2 Tim. 1:7-8 et 14). Pour le serviteur de Christ, le Saint Esprit est source à la fois de puissance et de fidélité.

9.5 L'Esprit, puissance d'unité

Le jour de la Pentecôte, le Saint Esprit est venu dans l'Église qui devint ainsi «*l'habitation de Dieu par l'Esprit*» (Éph. 2:22). Le Saint Esprit fait également son habitation dans chaque croyant (2 Tim. 1:14 et 1 Cor. 6:19). Ces deux habitations, quoique très liées, doivent être distinguées.

Les bénédictions que nous avons étudiées jusqu'alors, résultent de l'habitation de l'Esprit dans le croyant. Elles sont très précieuses ; pourtant, celles liées à son habitation dans l'Église conduisent sur un terrain plus élevé, celui du corps de Christ, celui de l'union des croyants à Christ et entre eux. L'Esprit est une puissance d'unité : «*Nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit... nous avons tous été abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit*» (1 Cor. 12:13 ; voir aussi 2 Cor. 1:21-22).

L'Esprit permet le fonctionnement harmonieux du corps de Christ (1 Cor. 12:11). En particulier, il accorde une douce communion parmi les saints (Phil. 2:1) et crée entre eux un amour puissant qui est à la source de tout service (2 Tim. 1:7). Après avoir exposé les beaux résultats de cet amour manifesté par la libéralité entre les croyants, l'apôtre Paul s'écrie : «*Grâces à Dieu pour son don inexprimable*» (2 Cor. 9:14-15). Bien sûr, c'est le don de Jésus qui est inexprimable, mais c'est aussi le don de l'Esprit pour chaque croyant comme pour l'Église, une «*surabondante grâce de Dieu*» qui repose sur nous.

Chapitre 10 — LA NOUVELLE CRÉATION — 2 Cor. 5:17

«*Selon sa promesse, nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre*» (2 Pi. 3:13). Espérance suprême de tous les rachetés, la nouvelle création est le point ultime auquel l'évangile nous conduit. Elle sera bientôt établie en gloire, mais déjà nous avons le privilège d'en faire spirituellement partie.

Dieu introduit la nouvelle création parce qu'elle répond à sa propre nature. Nous avons besoin d'être pardonnés, justifiés, restaurés par rapport à tous les ravages causés par le péché, mais nous pouvons difficilement dire que nous avons besoin d'être «*créés dans le Christ Jésus*» (Éph. 2:10). Ce merveilleux événement s'insère dans le plan de Dieu pour satisfaire son cœur.

10.1 «Voici, je crée Jérusalem pour être une jubilation, et son peuple, une joie»

Comme pour les autres aspects de l'évangile, nous découvrons quelques lueurs de la nouvelle création dans l'Ancien Testament. Des prophéties annoncent cette vérité qui n'est pleinement révélée que dans le Nouveau Testament. Ainsi, nous lisons : «*Voici je crée de nouveaux cieux et une nouvelle terre*» (És. 65:17, voir aussi És. 65:18 ; 66:22). En examinant le contexte, nous voyons pourtant que ce passage effleure à peine les visions d'Apocalypse 21:1-5 : Le prophète parle surtout de la gloire de Jérusalem et des nouvelles conditions qui y

prévaudront dans la période millénaire, alors que la mort sera encore possible, tandis que l'Apocalypse décrit les scènes de l'état éternel lorsque la mort aura disparu pour toujours. Dans l'Ancien Testament, la nouvelle création est présentée d'une façon limitée en rapport avec la terre, ce qui convenait à cette époque où le gouvernement de Dieu concernait principalement les choses matérielles.

10.2 «Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création»

La première mention de la nouvelle création dans le Nouveau Testament est catégorique : chacun de ceux qui sont «*en Christ*» est une nouvelle création (2 Cor. 5:17). Non pas une nouvelle créature, mais une nouvelle création. Le style de l'Apôtre est très vigoureux. Il omet complètement le verbe et s'exclame avec joie : «*En sorte que si quelqu'un est en Christ, nouvelle création !*» Notre position en Christ n'implique rien de moins que cela.

L'épître aux Romains présente clairement la position du croyant dans le Christ Jésus, placé au-delà de toute condamnation. Cependant, nous ne pouvons vraiment comprendre cette position, sans introduire la nouvelle création. Nous sommes en lui, parce que nous sommes créés en lui. «*Nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le Christ Jésus*» (Éph. 2:10). La vieille création était l'ouvrage de Dieu. Elle fut créée par le Fils, mais non créée en lui. Le péché a pu s'y introduire, mais il n'entrera jamais dans la nouvelle, parce que c'est de Christ qu'elle reçoit sa vie et sa nature.

La fin de 2 Corinthiens 5 montre qu'il existe un rapport étroit entre la réconciliation et la nouvelle création (voir aussi Éph. 2:15-16). La réconciliation consiste à amener toutes choses en harmonie avec Dieu. Cela n'est possible que par une nouvelle création qui tire tout de Dieu, une création en Christ. Celle-ci ne peut être toutefois établie que sur une base juste, après qu'a été jugé le péché qui a marqué la vieille création. La nouvelle création, comme la réconciliation, a sa source dans l'amour de Dieu et se fonde sur sa justice.

Si la réconciliation est l'oeuvre de Christ *pour nous*, la nouvelle création est l'oeuvre de Dieu en nous comme le montrent les deux chapitres de 2 Corinthiens 5 et Éphésiens 2 : Nous étions tous spirituellement morts, c'est le même constat (2 Cor. 5:14 ; Éph. 2:1). Dieu nous a donné une vie nouvelle et nous a établis en Christ ; telle est l'oeuvre de Dieu en nous, «*nous sommes son ouvrage*». La nouvelle création a pour fondement la résurrection de Christ. Dieu opère merveilleusement dans les croyants qui seront un témoignage éternel à sa justice (2 Cor. 5:21) et aux «*immenses richesses de sa grâce*» (Éph. 2:7).

10.3 «Voici, toutes choses sont faites nouvelles»

La nouvelle création n'est pas un «*rapieçage*» de l'ancienne. Les choses vieilles disparaissent et font place aux nouvelles qui sont entièrement de Dieu. Cela est même vrai pour Christ. Il s'est abaissé une fois dans les circonstances de la vieille création, étant parmi nous «*selon la chair*». Au terme de sa vie parfaitement sainte, il mourut comme sous la sentence qui frappait l'ancienne création, «*le juste pour les injustes*». Puis, il posa les fondements de la nouvelle création en lui-même, ressuscité d'entre les morts. Il prit ainsi un caractère nouveau et céleste.

Pour nous aussi, toutes choses sont devenues nouvelles. Nous avons d'abord reçu une vie d'une nature différente. La vie de l'homme naturel est basée sur l'égoïsme, il vit pour lui-même. Fondamentalement, notre vie de croyant a pour centre Christ : nous ne vivons plus pour nous-mêmes, mais pour lui, étant étreints par son amour (2 Cor. 5:14-15).

Ensuite, cette vie nouvelle conduit à de nouvelles relations. Pour comprendre cela, comparons les disciples dans les Évangiles et dans les Actes. Entre ces deux situations, le Seigneur a soufflé en eux l'Esprit Saint, opération de la nouvelle création (Jean 20:22) et l'Esprit est venu lui-même dans l'Église. Dans les Évangiles, les disciples connaissent le Seigneur «*selon la chair*» ; dans les Actes, ils le connaissent selon l'Esprit. Certes, il y avait eu un changement dans la condition du Seigneur, mais il faut noter le grand changement dans la condition des disciples. En effet, l'Apôtre déclare : «*Nous ne connaissons personne selon la chair*» (2 Cor. 5:16). Pourtant, leurs relations habituelles n'avaient pas changé, l'unique changement était en eux-mêmes. Du fait que nous sommes une nouvelle création en Christ, nous connaissons chacun d'une façon nouvelle. Pour ainsi dire, nous regardons tout homme et toutes choses avec des yeux de la nouvelle création.

10.4 «Le nouvel homme, créé selon Dieu»

Nous sommes «*créés dans le Christ Jésus pour les bonnes oeuvres que Dieu a préparées à l'avance, afin que nous marchions en elles*» (Éph. 2:10). C'est l'aspect pratique de la nouvelle création. Étant créés dans le Christ Jésus, nous avons la capacité d'accomplir des oeuvres bonnes selon Dieu. Ces bonnes oeuvres furent réalisées par Christ au suprême degré, mais nous pouvons aussi en accomplir. Pour nous, Dieu les a préparées à l'avance. En restant dépendants, nous avons à marcher dans ces bonnes oeuvres, c'est-à-dire à nous laisser diriger vers elles et à les faire par la foi.

Ayant dépouillé le vieil homme, nous avons été renouvelés et nous avons «*revêtu le nouvel homme, créé selon Dieu*» (Éph. 4:21-24 ; voir aussi Col. 3:10). Ces opérations ont été effectuées en nous une fois pour toutes. Avant cela, nous appartenions à l'ordre du vieil homme et portions ses caractères corrompus. Maintenant, nous appartenons à l'ordre du nouvel homme et portons ses caractères, marqués par la sainteté, la justice, la vérité.

Le nouvel homme fait partie de la nouvelle création, il est «*créé selon Dieu*». Bien qu'il nous soit demandé de le revêtir, il ne concerne pas seulement l'extérieur des choses mais la profondeur de notre être, en particulier l'esprit de notre entendement. Revêtus de ces caractères de la nouvelle création, nous devons nous comporter d'une manière conséquente. Il y a des choses à répudier complètement : la colère, la malice, les injures. Il y en a d'autres qu'il convient de cultiver : la bonté, l'humilité, la douceur et par-dessus tout «*l'amour qui est le lien de la perfection*» (Col. 3:14).

10.5 «Ni la circoncision, ni l'incirconcision... mais une nouvelle création» — Gal. 6:15

L'épître aux Galates insiste sur la position des croyants en développant leur unité en Christ «*vous êtes un dans le Christ Jésus*», «*ni la circoncision, ni l'incirconcision ne sont rien, mais une nouvelle création*» (Gal. 3:28 ; 6:15). Les ordonnances légales sont aujourd'hui hors de propos car elles font appel à l'homme naturel, considéré à tort comme capable de plaire à Dieu. Les différences d'origine entre les croyants disparaissent aussi car, étant créés en Christ, ils tirent tout de lui. Il est le «*commencement, le premier-né d'entre les morts*» (Col. 1:18). Christ est entré dans le ciel avec son humanité ressuscitée. Maintenant nous sommes ressuscités en lui ; participant de sa vie, avec lui nous sommes «*tous d'un*» (Héb. 2:11).

L'Église elle-même est un résultat de la nouvelle création. Par l'évangile, Christ appelle des juifs et des hommes des nations et il crée «*les deux en lui-même pour être un seul homme nouveau*» (Éph. 2:15). L'Église est le corps de Christ ; en elle, il est exprimé corporellement. Nous pouvons donc parler des croyants individuellement aussi bien que de l'Église entière, comme étant une nouvelle création dans le Christ Jésus.

10.6 «Un nouveau ciel et une nouvelle terre»

L'accomplissement final de la nouvelle création n'aura lieu que dans l'état éternel (Apoc. 21:1-8). Alors, il n'y aura «*ni deuil, ni cri, ni peine*». Le péché, la souffrance et la mort seront étrangers à la nouvelle création. Tout le mal se trouvera sous le jugement de Dieu, en son lieu désigné, à jamais séparé et éloigné des rachetés.

Sur la terre actuelle les nations n'existent que comme résultat de la dispersion des hommes de Babel par le jugement de Dieu. Aussi, elles disparaîtront et Dieu reviendra à son dessein initial : il habitera avec les hommes. Il habitera là, comme leur Dieu, dans une sainte liberté parce que la justice y habitera également (2 Pi. 3:13). Pendant le millénium la justice n'habitera pas avec les hommes, elle régnera seulement aussi longtemps que sa suprématie sera contestée. Après le dernier affrontement, à la fin du millénium (Apoc. 20:8-10), elle habitera en un repos qui ne sera plus troublé.

Ainsi les nations n'existeront plus sur la nouvelle terre. Il subsistera pourtant une différence entre les hommes qui seront dans les cieux et ceux qui seront sur la terre. L'Église gardera toujours une place de bénédiction particulière. Représentée par la sainte cité, la nouvelle Jérusalem, elle est vue descendant du ciel d'auprès de Dieu. Céleste dans son origine, elle établit une relation entre le ciel et la terre. Elle sera le «*tabernacle de Dieu*» ; en elle, semble-t-il, Dieu habitera avec les hommes.

La première création n'est que pour un temps. La nouvelle création, elle, est permanente, aussi stable que Christ, portant ses caractères à tous égards, car il est la source dont elle procède. Moralement, elle est «*selon*

Dieu» ; toutes choses sont nouvelles, et de plus «*toutes sont de Dieu*» (2 Cor. 5:18). Les choses inanimées elles-mêmes seront d'une perfection divine. Tout sera permanent et inaltérable. Nous porterons alors «*l'image du céleste*» (1 Cor. 15:49). Ce sera une chose merveilleuse : tout notre être sera rendu semblable à celui du Seigneur. Plus rien ne pourra troubler la félicité des rachetés, tous les ennemis seront vaincus et tout sera dans une harmonie parfaite. Dieu sera «*tout en tous*» (1 Cor. 15:28).

10.7 Question : Rapport entre nouvelle création et Genèse 1

Lorsque nous parlons de la nouvelle création, avons-nous raison de donner au terme «créé» le même sens littéral que celui que nous attribuons à la création en Genèse 1 ?

Nous croyons qu'il faut donner le même sens au mot «*créer*» pour les deux créations. La difficulté que nous avons à comprendre cela, provient du fait que l'oeuvre de Dieu en nouvelle création n'a touché jusqu'à présent aucune des choses matérielles qui nous entourent.

Actuellement, le travail de la nouvelle création est spirituel : nous sommes renouvelés dans l'esprit de notre entendement. Nos corps ne sont pas encore concernés. C'est probablement pour cette raison que l'Écriture parle du renouvellement de «*l'esprit de l'entendement*» (Éph. 4:23), car l'entendement ne peut pas être complètement dissocié du cerveau qui fait partie de notre corps. Quand nous serons dans nos corps glorifiés et que nous habiterons les nouveaux cieux et la nouvelle terre, nous verrons qu'aucun terme moindre que «*création*» ne pouvait convenir pour la nouvelle création. Nous en bénéficions aujourd'hui pour nos esprits. C'est Dieu qui le dit, et nous pouvons le croire avec bonheur.

CONCLUSION : La grandeur du salut (Héb. 2:3)

Arrivés au terme de notre étude sur les différents aspects du salut, nous sommes à même de mieux comprendre pourquoi la Parole de Dieu parle d'un «*si grand salut*».

«*Un si grand salut*» est d'abord nécessaire pour répondre à la complète perdition où le péché nous avait amenés. Coupables, condamnés, esclaves, perdus, corrompus, déchus, morts quant à Dieu, sans force, appartenant à une création souillée et limitée dans le temps, autant d'aspects des ravages causés par le péché. Mais Dieu y répond par «*sa grande miséricorde*» et «*les richesses de sa grâce*» (1 Pi. 1:3 et Éph. 1:7 et 2:7).

«*Un si grand salut*», car il est basé sur une oeuvre divine réalisée pour nous, et se poursuit par un travail divin en nous. Le Seigneur a accompli une oeuvre parfaite, unique, indépendante de l'homme mais en faveur de ceux qui croient. Cette oeuvre de la croix nous confère une position bénie devant Dieu. Il nous voit en Christ pardonnés, justifiés, rachetés, réconciliés et sanctifiés. Ensuite, une opération divine intérieure à chacun de nous est nécessaire pour que notre condition morale et notre conduite soient également transformées. Ainsi, nous devenons libres, renouvelés dans nos pensées et séparés pratiquement du mal. Nous sommes possesseurs de la nature divine, de la vie de Christ et du Saint Esprit. Nous faisons partie de la nouvelle création.

«*Un si grand salut*», parce qu'il concerne toutes les étapes de notre vie, le passé, le présent et le futur. À notre conversion, nous avons été sauvés une fois pour toutes ; c'est un fait passé aux conséquences éternelles. Pourtant, des dangers nous menaçant chaque jour, le Seigneur nous accorde un salut présent pour nous délivrer du mal et nous faire jouir de sa communion. Enfin, nous attendons une délivrance future. Nous ne serons parfaitement sauvés que dans la gloire. Ce sera la rédemption finale qui atteindra tout notre être. La réconciliation aura alors son plein effet et la nouvelle création s'épanouira sans limite.

«*Un si grand salut*», car aux bénédictions individuelles — sujet de cette brochure — le Seigneur ajoute de riches bénédictions collectives. Nous sommes sauvés un à un, mais nous sommes bénis tous ensemble, étant unis à Christ pour former l'Église, le corps de Christ, l'Épouse, un royaume de sacrificateurs, une famille bientôt rassemblée dans la maison du Père.

«*Un si grand salut*», parce qu'enfin, raison suprême, il a sa source dans l'infini de l'amour de Dieu. Quelle oeuvre glorieuse a été réalisée pour nous sauver ! Dieu envoie son Fils unique pour être le Sauveur du monde. Le Fils laisse sa vie pour les hommes, en sacrifice à Dieu. Le Père est glorifié ; il le ressuscite, lui donne la gloire

et l'établit Souverain Sacrificateur pour nous. L'Esprit de grâce (Héb. 10:29) vient former l'Église, habite en elle et révèle les gloires du Fils. Ainsi, la véritable grandeur de notre salut résulte du travail divin qui l'a opéré. Quelle source aurait pu être plus élevée que l'amour de Dieu ? Quel moyen plus profond que le sacrifice de Jésus Christ ? Quel auteur plus grand que le Fils bien-aimé du Père, notre merveilleux Sauveur ?